



RAPPORT 2023-2024

**En vertu de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements
d'enseignement de niveau universitaire**

Table des matières

États financiers.....	3
Rapport de l’auditeur indépendant	3
Système d’information financière universitaire (SIFU).....	12
États du traitement.....	25
Rapport de l’auditeur indépendant	25
Formulaire de déclaration	28
Rapport sur la performance.....	31
Grille des indicateurs	34
Mesures prises pour l’encadrements des étudiants.....	55
Programmes d’activités de recherche	61
Rapport sur les perspectives de développement	64
Priorités de développement	64
Orientations en lien avec les objectifs de la politique québécoise de financement des universités	66
Plan stratégique (2019 - 2024).....	70

Rapport de mission de procédures convenues à l'égard de l'information financière

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 350
2207, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec)
J1J 2G2

T 819 822-4000
Sans frais : 1 800 567-6958

Au ministère de l'Enseignement supérieur

Objectif du présent rapport de mission de procédures convenues

Notre rapport vise uniquement à aider le ministère de l'Enseignement supérieur à déterminer si l'information financière présentée aux pages 1 à 4, aux annexes 12 et 12a et aux comptes 402, 403, 404 et 406 du Système d'information financière des universités 2023-2024 (SIFU) de Université Bishop's (ci-après l'« université ») est conforme aux états financiers audités de l'université. Il est possible que ce rapport ne puisse se prêter à un usage autre.

Responsabilités du donneur de mission et de la partie responsable

L'université a confirmé que les procédures convenues étaient appropriées par rapport à l'objectif de la mission.

L'université est responsable des objets considérés visés par les procédures convenues mises en œuvre.

Responsabilités du professionnel en exercice

Nous avons réalisé la mission de procédures convenues conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4400, *Missions de procédures convenues*. Une mission de procédures convenues implique la mise en œuvre des procédures convenues avec l'université ainsi que la communication des constatations dans un rapport, c'est-à-dire les résultats factuels de la mise en œuvre des procédures convenues. Nous ne faisons aucune déclaration quant au caractère approprié des procédures convenues.

La mission de procédures convenues ne constitue pas une mission de certification. Par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion ou conclusion fournissant une assurance.

Si nous avons mis en œuvre des procédures supplémentaires, nous aurions pu prendre connaissance d'autres éléments que nous vous aurions communiqués.

Éthique professionnelle et gestion de la qualité

Nous nous sommes conformés aux règles ou au code de déontologie applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Notre cabinet applique la Norme canadienne de gestion de la qualité (NCGQ) 1, *Gestion de la qualité par les cabinets qui réalisent des audits ou des examens d'états financiers, ou d'autres missions de certification ou de services connexes*. Cette norme exige du cabinet qu'il conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système de gestion de la qualité qui comprend des politiques et des procédures en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Procédures et constatations

Nous avons mis en œuvre les procédures décrites en annexe, qui ont été convenues avec l'université à l'égard du SIFU. Les constatations résultant de la mise en œuvre des procédures convenues figurent également en annexe du présent rapport.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Sherbrooke
Le 27 septembre 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A122686

ANNEXE – PROCÉDURES CONVENUES ET CONSTATATIONS PORTANT SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE

N°	Postes	Procédures	Constatations
1	Concordance du SIFU par rapport aux états financiers audités (sous-section 4.1 du mandat)	Obtenir le plus récent SIFU de l'université.	
		Compléter l'outil interactif « Formulaire_Explication des écarts » (format Excel).	
		À partir de l'état de la situation financière du SIFU (page 1) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des actifs à court terme, des actifs à long terme, des passifs à court terme, des passifs à long terme et du total des soldes de fonds, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.	Aucun écart matériel non expliqué.

N°	Postes	Procédures	Constatations
		<p>À partir des produits et charges du SIFU (pages 2 et 3) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des produits (sans distinction des « autres produits » que l'on retrouve dans certains états financiers audités), des charges et de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.</p>	Aucun écart matériel non expliqué.
		<p>À partir de l'évolution des soldes de fonds du SIFU (page 4) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des soldes de fonds à la fin de l'exercice, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.</p>	Aucun écart matériel non expliqué.
		<p>Une capture d'écran des deux tableaux de l'onglet « Tableaux de concordance SIFU – EF » doit être jointe aux conclusions du professionnel en exercice.</p>	Voir tableaux de concordance joints.

N°	Postes	Procédures	Constatations
2	Concordance entre les annexes 12 et 12a du SIFU (sous-section 4.2 du mandat)	<p>Volet 1</p> <p>Retracer chacun des montants inscrits à l'annexe 12a aux résolutions qui auront été fournies au préalable par l'université.</p>	Aucun écart relevé.
		<p>Dans le cas où des montants ne sont corroborés par aucune résolution, demander, pour chacun de ces montants, une confirmation signée du responsable des ressources financières quant à la nature et à l'utilisation des sommes. Inscrire aux constatations sur les procédures convenues le nombre de confirmations signées obtenues de l'université et les annexer au rapport.</p>	N/A les montants ont été corroborés par les résolutions.
		<p>Volet 2</p> <p>Comparer le total à la ligne 17 de la colonne 6 de l'annexe 12a avec le total à la ligne 7 de la colonne 6 de l'annexe 12.</p>	Aucun écart relevé.
		<p>Comparer le total à la ligne 23 de la colonne 6 de l'annexe 12a avec le total à la ligne 12 de la colonne 1 de l'annexe 12.</p>	Aucun écart relevé.
		<p>Advenant un écart entre les annexes 12 et 12a, et que l'écart n'est pas dû au fait que l'annexe 12a indique seulement les virements interfonds de plus de 100 000 \$, faire corriger ces annexes par l'université. Consigner aux constatations sur les procédures convenues les corrections effectuées ou les écarts relevés.</p>	Aucun écart relevé.

N°	Postes	Procédures	Constatations
3	Inscription des montants forfaitaires des étudiants internationaux (sous-section 4.3.1 du mandat)	Obtenir de l'université les listes des montants par étudiant présentés aux comptes 402 et 404.	
		Recalculer le total des listes et comparer ces totaux avec les montants aux comptes 402 et 404 respectivement. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	Aucun écart relevé.
		À partir de ces listes, sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant international (aussi appelé « étudiant étranger ») de la sous-section 4.3.1.	Aucun cas de non-concordance relevé.
		Retracer la facture de l'étudiant international émise par l'université et l'encaissement du montant forfaitaire facturé au cours de l'exercice et recalculer le montant excédant le seuil établi à la sous-section 3.5 des Règles budgétaires.	Aucun écart relevé.
		Comparer les montants (réglementés et déréglementés (excédant le seuil)) ainsi recalculés aux montants apparaissant aux listes des comptes 402 et 404 respectivement.	Aucun écart relevé.
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	Aucune opération ne correspondant pas aux dispositions du Cahier des normes et des directives de présentation du SIFU n'a été relevée.

N°	Postes	Procédures	Constatations
3	Inscription des montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents du Québec (sous-section 4.3.2 du mandat)	Obtenir une liste des montants par étudiant présentés au compte 403.	
		Recalculer le total de la liste et comparer ce total avec le montant au compte 403. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	Aucun écart relevé.
		Sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant canadien non-résident du Québec.	Aucun cas de non-concordance relevé.
		Retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant forfaitaire facturé au cours de l'exercice, qui doit correspondre aux montants établis à la sous-section 3.4 des Règles budgétaires.	Aucun écart relevé.
		Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte 403.	Aucun écart relevé.
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	Aucune opération ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU n'a été relevée.

N°	Postes	Procédures	Constatations
3	Inscription des droits de scolarité des étudiants déréglementés (sous-section 4.3.3 du mandat)	Obtenir du Ministère une liste des étudiants déréglementés ayant fréquenté l'université à la session d'automne de l'année financière visée par le mandat.	
		Sélectionner 10 étudiants (attention : un étudiant peut se retrouver sur plusieurs lignes du fichier Excel).	
		Pour chaque sélection, retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant des droits de scolarité facturés au cours de l'exercice.	
		Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte 406 fournie par l'université. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	Aucun écart relevé.
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	Aucune opération ne correspondant pas aux dispositions du Cahier des normes et des directives de présentation du SIFU n'a été relevée.

Tableaux de concordance du SIFU par rapport aux états financiers audités
Université Bishop's
2023-2024



Sommaire des écarts rapportés							27 écarts rapportés
							O\$ restants à expliquer
							10442\$ écarts non matériels
Page du SIFU	Total des familles de comptes	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisation	Fonds de dotation	Autres fonds	Colonne Total des fonds
	Actifs à court terme	-	10 351 690	27 630 170	-	-	(1 180 842)
	Actifs à long terme	-	(10 351 690)	(27 630 170)	-	-	1 180 841
	Total Actifs	-	-	-	-	-	(1)
1	Passif à court terme	39 162 702	2 888 505	1 253 209	-	-	4 141 713
	Passif à long terme	(39 162 702)	(2 888 505)	(1 253 211)	-	-	(4 141 715)
	Total Passifs	-	-	(2)	-	-	(2)
2	Solde de fonds	-	-	2	-	-	2
	Bilan Net	-	-	-	-	-	(1)
3	Total des produits	326	(2 937)	-	-	-	(2 612)
	Total des charges	326	(2 938)	(1)	-	-	(2 612)
	Excédents	(1)	-	-	-	-	3
4	Soldes à la fin de l'exercice	-	-	2	-	-	2

Tous les écarts ont été rapportés

Sommaire des écarts expliqués							10 écarts expliqués
							O\$ restants à expliquer
							10442\$ écarts non matériels
Page du SIFU	Total des familles de comptes	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisation	Fonds de dotation	Autres fonds	Colonne Total des fonds
	Actifs à court terme	-	(10 351 690)	(27 630 170)	-	-	-
	Actifs à long terme	-	10 351 690	27 630 170	-	-	-
	Total Actifs	-	-	-	-	-	-
1	Passif à court terme	(39 162 702)	(2 888 505)	(1 253 210)	-	-	-
	Passif à long terme	39 162 702	2 888 505	1 253 211	-	-	-
	Total Passifs	-	-	1	-	-	-
2	Solde de fonds	-	-	-	-	-	-
	Bilan Net	-	-	(1)	-	-	-
3	Total des produits	-	-	-	-	-	-
	Total des charges	-	-	-	-	-	-
	Excédents	-	-	-	-	-	-
4	Soldes à la fin de l'exercice	-	-	-	-	-	-

Tous les écarts ont été expliqués

**Systeme d'information financière des universités
2023-2024**



Responsable des ressources financières

8 octobre 2024

Date

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
ÉTATS FINANCIERS	
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	1
ÉTAT DES PRODUITS	2
ÉTAT DES CHARGES	3
ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS	4
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	ANNEXE
ANNEXE 1 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	1
ANNEXE 2 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	2
ANNEXE 3 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	3
ANNEXE 4 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	4
ANNEXE 5 : CONCILIATION SUBVENTION MELS	5
ANNEXE 6 : AJUSTEMENTS APPORTÉS À LA SUBVENTION MELS	6
ANNEXE 7 : PRODUITS REPORTÉS	7
ANNEXE 8 : AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE	8
ANNEXE 9 : DÉTAIL AUTRES ACTIFS-PASSIFS	9
ANNEXE 10 : DÉTAIL AUTRES PRODUITS-CHARGES	10
ANNEXE 11: REDRESSEMENTS	11
ANNEXE 12 : AVANCES ET INTERFONDS	12
ANNEXE 12A : INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES VIREMENTS INTERFONDS	12A
ANNEXE 13 : ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES	13
ANNEXE 14 : AVANTAGES SOCIAUX	14
ANNEXE 15 : DÉPENSES TERRAINS-BÂTIMENTS	15
ANNEXE 16 : DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS	16
ANNEXE 17 : SALAIRE MOYEN PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL	17
ANNEXE 18 : FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES (FIO) ET AUTRES FRAIS CHARGÉS AUX ÉTUDIANTS	18
ANNEXE 19 : INFORMATION POUR L'ANALYSE DE LA CONDITIONNELLE	19
ANNEXE 20 : NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUX ANNEXES	20
ANNEXE 21: SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE-	21
ANNEXE 22A: CONTINUITÉ DES APPORTS REPORTÉS- GOUVERNEMENT DU CANADA	22A
ANNEXE 22B: CONTINUITÉ DES APPORTS REPORTÉS- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	22B
ANNEXE 22C: CONTINUITÉ DES APPORTS ET DES PRODUITS REPORTÉS- AUTRES SOURCES	22C
ANNEXE 23 : PRODUITS DES ENTITÉS SUBVENTIONNAIRES DU GOUVERNEMENT DU CANADA PAR FONDS	23
ANNEXE 24 : CONTINUITÉ DES APPORTS REPORTÉS- MES	24

Université Bishop's
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
au 30 avril 2024
en \$

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
Actif à court terme										
1	Encaisse (001)	s/o	12,675,818	-	-	-	-	-	12,675,818	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	15,500,000	-	-	-	-	-	15,500,000	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	5,451,594	---	---	---	---	---	5,451,594	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	1,361,565	---	---	---	---	---	1,361,565	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	3,545,875	164,378	12,491,092	-	-	-	16,201,345	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	-	10,351,690	28,811,013	-	-	(39,162,702)	-	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	1,381,161	116,709	-	-	-	-	1,497,871	10
11	Stocks (075)	s/o	39,293	-	---	-	-	-	39,293	11
Total de l'actif court terme			39,955,306	10,632,777	41,302,105	-	-	(39,162,702)	52,727,486	
Actif à long terme										
12	Frais reportés (080)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	-	-	61,832,316	-	-	-	61,832,316	13
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	4,000	-	-	-	-	-	4,000	14
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	15
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	16
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	162,456,044	---	---	---	162,456,044	17
18	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	-	---	---	---	-	18
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	-	-	20,431	-	-	-	20,431	19
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	1,180,843	-	-	-	1,180,843	20
21	TOTAL DE L'ACTIF		39,959,306	10,632,777	266,791,739	-	-	(39,162,702)	278,221,119	21

Université Bishop's
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
au 30 avril 2024
en \$

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
PASSIF										
Passif à court terme										
22	Découvert de banque (201)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	22
23	Emprunts à court terme (205, 206)	Note#4 (annexe 20)	-	-	14,497,719	-	-	-	14,497,719	23
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	-	-	358,180	-	-	-	358,180	24
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	-	---	---	---	---	-	-	25
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	3,077,751	-	---	-	-	-	3,077,751	26
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	-	-	---	-	-	-	-	27
28	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	3,036,110	461,403	1,540,980	-	-	-	5,038,493	28
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	4,092,698	85,950	---	---	-	-	4,178,648	29
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	-	2,802,555	1,253,210	-	-	-	4,055,766	30
31	Portion de la dette exigible à court terme (313, 314)	s/o	-	-	5,921,155	-	-	-	5,921,155	31
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	39,162,702	-	-	-	-	(39,162,702)	-	32
Total du passif à court terme			49,369,261	3,349,909	23,571,244	-	-	(39,162,702)	37,127,711	
Passif à long terme										
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	27,803,050	-	-	-	-	-	27,803,050	33
34	Dettes à long terme (315, 320, 321, 325, 330)	s/o	-	-	64,450,063	-	-	-	64,450,063	34
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335; 336)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	35
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	-	7,282,868	118,178,027	---	---	-	125,460,895	36
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	37
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	-	0	-	-	-	-	0	38
39	TOTAL DU PASSIF		77,172,312	10,632,777	206,199,334	-	-	(39,162,702)	254,841,720	39
SOLDES DE FONDS ¹										
40	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	-	-	27,164,840	-	-	-	27,164,840	40
41	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---	-	-	-	-	41
42	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(37,213,005)	---	---	---	---	-	(37,213,005)	42
43	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	-	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	-	44
45	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	33,427,565	---	---	-	33,427,565	45
46	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(37,213,005)	-	60,592,405	-	-	-	23,379,400	46
47	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		39,959,307	10,632,777	266,791,739	-	-	(39,162,702)	278,221,120	47

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglemés) (401)	s/o	6,468,015	---	---	---	---	6,468,015	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglemés (402)	s/o	264,346	---	---	---	---	264,346	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglemés (403)	s/o	4,531,320	---	---	---	---	4,531,320	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	s/o	26,435	---	---	---	---	26,435	4
5	Droits de scolarité des étudiants dérèglemés (406)	s/o	5,771,937	---	---	---	---	5,771,937	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	s/o	-	---	---	---	---	-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	2,550	---	---	---	---	2,550	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	3,719,605	---	---	---	---	3,719,605	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	223,495	25,798	---	-	-	249,293	9
10	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		21,007,702	25,798	-	-	-	21,033,500	10
11	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	41,586,567	1,954,994	2,173,118	---	---	45,714,679	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	-	1,365,161	49,390	-	-	1,414,551	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	312,809	2,165,663	36,997	-	-	2,515,468	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	-	579,634	448,481	-	-	1,028,114	14
15	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	-	---	---	-	15
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:									
16	Ministère (530)	s/o	---	---	3,401,219	---	---	3,401,219	16
17	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	82,755	---	---	82,755	17
18	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	776,034	---	---	776,034	18
19	Autres (533)	s/o	---	---	454,285	---	---	454,285	19
20	TOTAL DES SUBVENTIONS		41,899,376	6,065,451	7,422,278	-	-	55,387,105	20
21	Intérêts et dividendes (435)	s/o	1,471,745	-	-	-	-	1,471,745	21
22	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	-	-	-	-	-	-	22
23	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	-	-	-	---	-	-	23
24	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	2,023,034	4,307,243	(11,980)	-	-	6,318,298	24
25	Produits non gouvernementaux (430)	Note#1 (annexe 20)	420,825	1,309,339	-	-	-	1,730,163	25
26	Gains sur vente de placements (526)	s/o	-	-	-	-	-	-	26
27	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	-	---	---	-	27
28	Recouvrement et transfert des coûts indirects (465,471, 865, 866)	s/o	554,131	(283,979)	---	---	---	270,152	28
29	Ventes externes (460)	s/o	12,832,889	215,949	-	---	-	13,048,838	29
30	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	1,101,619	-	-	-	-	1,101,619	30
31	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		18,404,243	5,548,552	(11,980)	-	-	23,940,815	31
32	TOTAL DES PRODUITS		81,311,322	11,639,801	7,410,299	-	-	100,361,421	32

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Masse salariale								1
2	Direction	s/o	3,520,036	-	---	---		3,520,036	2
3	Gérance	s/o	3,002,419	130,882	---	---		3,133,300	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	16,937,601	495,694	---	---		17,433,295	4
5	Chargés de cours	s/o	2,779,420	-	---	---		2,779,420	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	335,638	157,498	---	---		493,136	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	582,157	1,065,953	---	---	-	1,648,110	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	6,780,338	563,197	---	---	-	7,343,535	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	3,775,930	190,585	---	---	-	3,966,515	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	1,672,498	55,755	---	---	---	1,728,252	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	3,842,820	75,883	---	---	---	3,918,703	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	10,788,104	457,842	---	---	-	11,245,946	12
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	(26,767)	-	---	---	-	(26,767)	13
14	TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX		53,990,194	3,193,289	-	-	-	57,183,483	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	42,900	---	---	---	---	42,900	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	-	-	---	---	-	-	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	-	-	---	---	-	-	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	507,673	10,669	---	---	-	518,342	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	1,835,091	987,479	---	---	-	2,822,570	19
20	Bourses (735)	s/o	135,079	4,406,634	---	---	-	4,541,713	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	519,534	374,814	-	-	-	894,348	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	1,472,008	159,073	---	---	-	1,631,081	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	4,518,770	-	---	---	-	4,518,770	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	s/o	3,948,326	1,605,200	-	---	-	5,553,526	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	3,069	11,935	---	---	-	15,004	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	3,140,683	15,386	-	---	-	3,156,069	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	5,020	30,780	---	---	-	35,799	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	158,260	49,993	---	---	-	208,253	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	-	-	-	-	-	-	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note#3 (annexe 20)	1,049,157	61,041	97,080	---	-	1,207,278	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	Note#3 (annexe 20)	-	439,965	112,488	---	---	552,453	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	s/o	146,738	5,015	2,619,585	-	-	2,771,338	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	-	-	-	-	-	-	33
34	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	-	---	---	-	34
35	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	7,690,084	---	---	7,690,084	35
36	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	327,528	106,602	(167,205)	-	-	266,924	36
37	TOTAL DES AUTRES CHARGES		17,809,836	8,264,585	10,352,032	-	-	36,426,453	37
38	Ventes internes (878) ²	s/o	(1,143,108)	(2,938)	---	---	-	(1,146,046)	38
39	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	s/o	961,183	184,863	-	-	-	1,146,046	39
40	Gains et pertes latents (879)	s/o	-	-	(379,592)	-	-	(379,592)	40
41	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents		17,627,910	8,446,511	9,972,440	-	-	36,046,862	41
42	TOTAL DES CHARGES		71,618,104	11,639,800	9,972,440	-	-	93,230,345	42
43	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		9,693,217	1	(2,562,142)	-	-	7,131,076	43

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2: Le montant total des ventes internes présenté à la ligne 39 doit être annulé par le montant total des achats internes présenté à la ligne 40.

Université Bishop's
Évolution des soldes de fonds
de l'exercice terminé le 30 avril 2024
en \$

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	(39,335,130)	0	54,111,955	-	-	-	14,776,825	1
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	Annexe 11	-	-	-	-	-	-	2
3	Solde de fonds redressé	(39,335,130)	0	54,111,955	-	-	-	14,776,825	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	81,311,322	11,639,801	7,410,299	-	-	100,361,421	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	71,618,104	11,639,800	9,972,440	-	-	93,230,345	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		9,693,217	1	(2,562,142)	-	-	7,131,076	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite (309)	s/o	1,471,500	- - -	- - -	- - -	- - -	1,471,500	7
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	s/o	-	-	-	-	-	-	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	s/o	-	-	-	-	-	-	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	-	-	9,042,592	-	-	9,042,592	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	9,042,592	-	-	-	-	9,042,592	11
12	Sous-total		2,122,125	1	6,480,450	-	-	8,602,576	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE		(37,213,005)	1	60,592,405	-	-	23,379,401	13

RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS²

14	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8			27,164,840			27,164,840	14
15	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	- - -	- - -	- - -			-	15
16	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(37,213,005)	- - -	- - -	- - -	- - -	(37,213,005)	16
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	- - -	- - -	- - -			-	17
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	- - -	- - -	- - -			-	18
19	Investi en immobilisations (FI)	s/o	- - -	- - -	33,427,565	- - -	- - -	33,427,565	19
20	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(37,213,005)	-	60,592,405	-	-	23,379,400	20

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

Ces montants doivent être saisis manuellement.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
ÉTATS FINANCIERS	
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	1
ÉTAT DES PRODUITS	2
ÉTAT DES CHARGES	3
ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS	4
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	ANNEXE
ANNEXE 1 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	1
ANNEXE 2 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	2
ANNEXE 3 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	3
ANNEXE 4 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	4
ANNEXE 5 : CONCILIATION SUBVENTION MELS	5
ANNEXE 6 : AJUSTEMENTS APPORTÉS À LA SUBVENTION MELS	6
ANNEXE 7 : PRODUITS REPORTÉS	7
ANNEXE 8 : AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE	8
ANNEXE 9 : DÉTAIL AUTRES ACTIFS-PASSIFS	9
ANNEXE 10 : DÉTAIL AUTRES PRODUITS-CHARGES	10
ANNEXE 11: REDRESSEMENTS	11
ANNEXE 12 : AVANCES ET INTERFONDS	12
ANNEXE 12A : INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES VIREMENTS INTERFONDS	12A
ANNEXE 13 : ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES	13
ANNEXE 14 : AVANTAGES SOCIAUX	14
ANNEXE 15 : DÉPENSES TERRAINS-BÂTIMENTS	15
ANNEXE 16 : DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS	16
ANNEXE 17 : SALAIRE MOYEN PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL	17
ANNEXE 18 : FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES (FIO) ET AUTRES FRAIS CHARGÉS AUX ÉTUDIANTS	18
ANNEXE 19 : INFORMATION POUR L'ANALYSE DE LA CONDITIONNELLE	19
ANNEXE 20 : NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUX ANNEXES	20
ANNEXE 21: SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE-	21
ANNEXE 22A: CONTINUITÉ DES APPORTS REPORTÉS- GOUVERNEMENT DU CANADA	22A
ANNEXE 22B: CONTINUITÉ DES APPORTS REPORTÉS- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	22B
ANNEXE 22C: CONTINUITÉ DES APPORTS ET DES PRODUITS REPORTÉS- AUTRES SOURCES	22C
ANNEXE 23 : PRODUITS DES ENTITÉS SUBVENTIONNAIRES DU GOUVERNEMENT DU CANADA PAR FONDS	23
ANNEXE 24 : CONTINUITÉ DES APPORTS REPORTÉS- MES	24

Université Bishop's
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
au 30 avril 2024
en \$

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
Actif à court terme										
1	Encaisse (001)	s/o	12 675 818	-	-	-	-		12 675 818	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	15 500 000	-	-	-	-		15 500 000	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	-	-	-	-	-		-	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-		-	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	5 451 594	---	---	---	---		5 451 594	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	1 361 565	---	---	---	---		1 361 565	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	3 545 875	164 378	12 491 092	-	-		16 201 345	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	-	-	-	-	-		-	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	-	10 351 690	28 811 013	-	-	(39 162 702)	-	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	1 381 161	116 709	-	-	-		1 497 871	10
11	Stocks (075)	s/o	39 293	-	---	-	-		39 293	11
Total de l'actif court terme			39 955 306	10 632 777	41 302 105	-	-	(39 162 702)	52 727 486	
Actif à long terme										
12	Frais reportés (080)	s/o	-	-	-	-	-		-	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	-	-	61 832 316	-	-		61 832 316	13
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	4 000	-	-	-	-		4 000	14
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	-	-	-	-	-		-	15
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	-	-	-	-	-		-	16
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	162 456 044	---	---		162 456 044	17
18	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	-	---	---		-	18
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	-	-	20 431	-	-		20 431	19
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	1 180 843	-	-		1 180 843	20
21	TOTAL DE L'ACTIF		39 959 306	10 632 777	266 791 739	-	-	(39 162 702)	278 221 119	21

Université Bishop's
ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
au 30 avril 2024
en \$

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
PASSIF										
Passif à court terme										
22	Découvert de banque (201)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	22
23	Emprunts à court terme (205, 206)	Note#4 (annexe 20)	-	-	14 497 719	-	-	-	14 497 719	23
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	-	-	358 180	-	-	-	358 180	24
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	-	---	---	---	---	-	-	25
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	3 077 751	-	---	-	-	-	3 077 751	26
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	-	-	---	-	-	-	-	27
28	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	3 036 110	461 403	1 540 980	-	-	-	5 038 493	28
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	4 092 698	85 950	---	---	-	-	4 178 648	29
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	-	2 802 555	1 253 210	-	-	-	4 055 766	30
31	Portion de la dette exigible à court terme (313, 314)	s/o	-	-	5 921 155	-	-	-	5 921 155	31
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	39 162 702	-	-	-	-	(39 162 702)	-	32
Total du passif à court terme			49 369 261	3 349 909	23 571 244	-	-	(39 162 702)	37 127 711	
Passif à long terme										
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	27 803 050	-	-	-	-	-	27 803 050	33
34	Dettes à long terme (315, 320, 321, 325, 330)	s/o	-	-	64 450 063	-	-	-	64 450 063	34
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335; 336)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	35
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	-	7 282 868	118 178 027	---	---	-	125 460 895	36
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	37
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	-	0	-	-	-	-	0	38
39	TOTAL DU PASSIF		77 172 312	10 632 777	206 199 334	-	-	(39 162 702)	254 841 720	39

SOLDES DE FONDS¹

40	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	-	-	27 164 840	-	-	-	27 164 840	40
41	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---	-	-	-	-	41
42	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(37 213 005)	---	---	---	---	-	(37 213 005)	42
43	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	-	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	-	44
45	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	33 427 565	---	---	-	33 427 565	45
46	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(37 213 005)	-	60 592 405	-	-	-	23 379 400	46
47	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		39 959 307	10 632 777	266 791 739	-	-	(39 162 702)	278 221 120	47

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	6 468 015	---	---	---	---	6 468 015	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	264 346	---	---	---	---	264 346	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	s/o	4 531 320	---	---	---	---	4 531 320	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	s/o	26 435	---	---	---	---	26 435	4
5	Droits de scolarité des étudiants dérogés (406)	s/o	5 771 937	---	---	---	---	5 771 937	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	s/o	-	---	---	---	---	-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	2 550	---	---	---	---	2 550	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	3 719 605	---	---	---	---	3 719 605	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	223 495	25 798	---	-	-	249 293	9
10	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		21 007 702	25 798	-	-	-	21 033 500	10
11	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	41 586 567	1 954 994	2 173 118	---	---	45 714 679	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	-	1 365 161	49 390	-	-	1 414 551	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	312 809	2 165 663	36 997	-	-	2 515 468	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	-	579 634	448 481	-	-	1 028 114	14
15	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	-	---	---	-	15
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:									
16	Ministère (530)	s/o	---	---	3 401 219	---	---	3 401 219	16
17	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	82 755	---	---	82 755	17
18	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	776 034	---	---	776 034	18
19	Autres (533)	s/o	---	---	454 285	---	---	454 285	19
20	TOTAL DES SUBVENTIONS		41 899 376	6 065 451	7 422 278	-	-	55 387 105	20
21	Intérêts et dividendes (435)	s/o	1 471 745	-	-	-	-	1 471 745	21
22	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	-	-	-	-	-	-	22
23	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	-	-	---	-	-	-	23
24	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	2 023 034	4 307 243	(11 980)	-	-	6 318 298	24
25	Produits non gouvernementaux (430)	Note#1 (annexe 20)	420 825	1 309 339	-	-	-	1 730 163	25
26	Gains sur vente de placements (526)	s/o	-	-	-	-	-	-	26
27	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	-	---	---	-	27
28	Recouvrement et transfert des coûts indirects (465, 471, 865, 866)	s/o	554 131	(283 979)	---	---	---	270 152	28
29	Ventes externes (460)	s/o	12 832 889	215 949	-	---	-	13 048 838	29
30	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	1 101 619	-	-	-	-	1 101 619	30
31	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		18 404 243	5 548 552	(11 980)	-	-	23 940 815	31
32	TOTAL DES PRODUITS		81 311 322	11 639 801	7 410 299	-	-	100 361 421	32

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Masse salariale								1
2	Direction	s/o	3 520 036	-	---	---		3 520 036	2
3	Gérance	s/o	3 002 419	130 882	---	---		3 133 300	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	16 937 601	495 694	---	---		17 433 295	4
5	Chargés de cours	s/o	2 779 420	-	---	---		2 779 420	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	335 638	157 498	---	---		493 136	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	582 157	1 065 953	---		-	1 648 110	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	6 780 338	563 197	---		-	7 343 535	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	3 775 930	190 585	---		-	3 966 515	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	1 672 498	55 755	---		---	1 728 252	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	3 842 820	75 883	---		---	3 918 703	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	10 788 104	457 842	---		-	11 245 946	12
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	(26 767)	-	---		-	(26 767)	13
14	TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX		53 990 194	3 193 289	-	-	-	57 183 483	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	42 900	---	---	---		42 900	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	-	-	---	---		-	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	-	-	---	---		-	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	507 673	10 669	---	---		518 342	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	1 835 091	987 479	---	---		2 822 570	19
20	Bourses (735)	s/o	135 079	4 406 634	---	---		4 541 713	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	519 534	374 814	-	-		894 348	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	1 472 008	159 073	---	---		1 631 081	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	4 518 770	-	---	---		4 518 770	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	s/o	3 948 326	1 605 200	-	---		5 553 526	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	3 069	11 935	---	---		15 004	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	3 140 683	15 386	-	---		3 156 069	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	5 020	30 780	---	---		35 799	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	158 260	49 993	---	---		208 253	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	-	-	-	-		-	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note#3 (annexe 20)	1 049 157	61 041	97 080	---		1 207 278	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	Note#3 (annexe 20)	-	439 965	112 488	---	---	552 453	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	s/o	146 738	5 015	2 619 585	-		2 771 338	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	-	-	-	-		-	33
34	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	-	---	---	-	34
35	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	7 690 084	---	---	7 690 084	35
36	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	327 528	106 602	(167 205)	-		266 924	36
37	TOTAL DES AUTRES CHARGES		17 809 836	8 264 585	10 352 032	-	-	36 426 453	37
38	Ventes internes (878) ²	s/o	(1 143 108)	(2 938)	---	---		(1 146 046)	38
39	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	s/o	961 183	184 863	-	-		1 146 046	39
40	Gains et pertes latents (879)	s/o	-	-	(379 592)	-		(379 592)	40
41	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents		17 627 910	8 446 511	9 972 440	-	-	36 046 862	41
42	TOTAL DES CHARGES		71 618 104	11 639 800	9 972 440	-	-	93 230 345	42
43	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		9 693 217	1	(2 562 142)	-	-	7 131 076	43

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2: Le montant total des ventes internes présenté à la ligne 39 doit être annulé par le montant total des achats internes présenté à la ligne 40.

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	(39 335 130)	0	54 111 955	-	-	-	14 776 825	1
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	Annexe 11	-	-	-	-	-	-	2
3	Solde de fonds redressé	(39 335 130)	0	54 111 955	-	-	-	14 776 825	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	81 311 322	11 639 801	7 410 299	-	-	100 361 421	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	71 618 104	11 639 800	9 972 440	-	-	93 230 345	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		9 693 217	1	(2 562 142)	-	-	7 131 076	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite (309)	s/o	1 471 500	---	---	---	---	1 471 500	7
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	s/o	-	-	-	-	-	-	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	s/o	-	-	-	-	-	-	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	-	-	9 042 592	-	-	9 042 592	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	9 042 592	-	-	-	-	9 042 592	11
12	Sous-total		2 122 125	1	6 480 450	-	-	8 602 576	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE		(37 213 005)	1	60 592 405	-	-	23 379 401	13

RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS²

14	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8			27 164 840			27 164 840	14
15	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---			-	15
16	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(37 213 005)	---	---	---	---	(37 213 005)	16
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---			-	17
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---			-	18
19	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	33 427 565	---	---	33 427 565	19
20	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(37 213 005)	-	60 592 405	-	-	23 379 400	20

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

Ces montants doivent être saisis manuellement.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
Université Bishop's

Raymond Chabot
Grant Thornton s.e.n.c.r.l.
Bureau 350
2207, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec)
J1J 2G2

T 819 822-4000
Sans frais : 1 800 567-6958

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction incluses dans l'état du traitement (ci-après « l'état du traitement ») de Université Bishop's (ci-après « l'université ») pour l'exercice terminé le 30 avril 2024.

À notre avis, l'état du traitement ci-joint a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du document intitulé *État du traitement – Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2023-2024*.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état du traitement au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observations – référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du document intitulé *État du traitement – Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2023-2024*. L'état du traitement a été préparé afin de permettre à l'université de répondre aux exigences des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1). En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du

conseil d'administration de l'université et au ministère de l'Enseignement supérieur et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du document intitulé *État du traitement – Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2023-2024*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'université.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'université;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.¹

Sherbrooke
Le 27 septembre 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A122686

ÉTAT DU TRAITEMENT 2023-2024

Nom de l'établissement : Université Bishop's

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)		Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		
Personnel de direction des services	9	Le plus élevé	158 781	7 012
		Moyenne	125 060	4 456
		Le moins élevé	109 571	1 646
Personnel de gérance des emplois de soutien	33	Le plus élevé	109 682	13 543
		Moyenne	85 946	5 233
		Le moins élevé	69 843	256

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽²⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)		Le plus élevé	
		Moyenne	
		Le moins élevé	
Personnel de direction des services	10	Le plus élevé	39 855
		Moyenne	10 160
		Le moins élevé	625
Personnel de gérance des emplois de soutien	29	Le plus élevé	46 761
		Moyenne	5 993
		Le moins élevé	103

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

ÉTAT DU TRAITEMENT 2023-2024

Nom de l'établissement : Université Bishop's

NOTES COMPLÉMENTAIRES

	Oui ou non	
Pendant l'année 2023-2024, est-ce que des membre du personnel de direction supérieure bénéficient d'une indemnité de transition au sein de l'établissement?	non	Si oui, le coût ou la valeur imposable de cet avantage doit être inscrit ci-dessous
Est-ce que des droits d'indemnité de départ sont détenus et non exercés pendant l'année 2023-2024 par les membre du personnel de direction supérieure?	non	Si oui, la valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2023-2024 doit être déclarée ci-dessous, pour chaque membre du personnel de direction supérieure

Nom	Prénom	Fonction	Commentaires
Goldbloom	Michael	REC	Congé administratif accumulé de 1 an durant le premier contrat de 5 ans.
Lebel-Grenier	Sébastien	REC	Congé administratif accumulé de 1 an durant le premier contrat de 5 ans. Au 30 avril 2024, il y avait 10 mois d'accumulés sur 60 mois donnant droit à 17% du montant (25 833 \$).
Linden-Andersen	Stine	VR	Indemnité de transition accumulé de 6 mois durant le contrat de 4 ans. Au 30 avril 2024, il y avait 48 mois d'accumulés sur 48 mois donnant droit à 100% du montant (61 789 \$).
Hull	Kerry	DOY	Indemnité de transition accumulé de 6 mois durant le contrat de 3 ans.
Desjardins	Julie	DOY	Indemnité de transition accumulé de 6 mois durant le contrat de 5 ans. Au 30 avril 2024, il y avait 20 mois d'accumulés sur 60 mois donnant droit à 33% du montant (27 182 \$).
Webster	Andrew	VR	Indemnité de transition accumulé de 6 mois durant le contrat de 4.88 ans. Au 30 avril 2024, il y avait 20.5 mois d'accumulés sur 58.5 mois donnant droit à 35% du montant (37 370 \$).
Manore	Jean	DOY	Indemnité de transition accumulé de 6 mois durant le contrat de 5 ans. Au 30 avril 2024, il y avait 10 mois d'accumulés sur 60 mois donnant droit à 17% du montant (13 591 \$).
Peros	Matthew	DOY	Indemnité de transition accumulé de 6 mois durant le contrat de 5 ans. Au 30 avril 2024, il y avait 10 mois d'accumulés sur 60 mois donnant droit à 17% du montant (11 675 \$).

RAPPORT SUR LA PERFORMANCE

L'Université Bishop's

LA FORMATION DE PREMIER CYCLE

En 2012, le professeur Michael Childs, alors vice-principal académique, a déposé au Sénat le rapport du *Ad Hoc Committee on Liberal Education at Bishop's University*. Le comité avait le mandat de revoir les façons dont l'Université remplissait sa mission première, et de faire des recommandations pour assurer les résultats attendus.

Le comité a réaffirmé les buts globaux de notre formation de premier cycle : la préparation à une vie valorisante pour l'individu, à la vie professionnelle, ainsi qu'à la citoyenneté engagée.

Les programmes de Bishop's visent à atteindre ces buts en permettant à l'étudiant.e d'acquérir des connaissances approfondies dans un domaine d'étude particulier, tout en développant des compétences transversales qui lui serviront, quels que soient ses parcours personnel et professionnel :

- la communication orale et écrite ;
- le raisonnement quantitatif ;
- le raisonnement moral ;
- le développement de l'esprit critique ;
- les capacités de créativité, de résoudre des problèmes, de s'adapter ;
- les connaissances informatiques ;
- les connaissances sociales et culturelles ;
- la connaissance des enjeux du développement durable.

Le comité a également recommandé que l'atteinte des buts de notre formation fasse partie intégrale de l'évaluation cyclique des départements et programmes à l'Université Bishop's. Un objectif central du plan stratégique 2019-2024 est de s'assurer que les étudiant.e.s développent les compétences clés qui résistent à l'épreuve du temps et les préparent non seulement à leur premier emploi, mais également à leur cinquième emploi, et à des emplois qui n'ont pas encore été inventés. Les objectifs du plan stratégique 2019-2024 se trouvent à la dernière section du rapport perspectives de développement.

Fondée en 1843, l'Université Bishop's est une des plus anciennes universités québécoises. Sa mission dès sa fondation, et qui subsiste aujourd'hui, est d'offrir une formation générale axée sur les études de premier cycle visant le développement de toutes les facettes de la personne, la préparant ainsi tant à la participation à la société civile qu'à la vie professionnelle.

Le modèle de Bishop's est axé sur la formation au sein d'une université de petite taille, où les étudiant.e.s vivent sur le campus, ou à proximité de celui-ci, et ont l'occasion de côtoyer

régulièrement leurs professeur.e.s dans des contextes d'apprentissage tant structurés qu'informels. Ce modèle favorise une expérience étudiante qui développe divers talents, tout en offrant aux étudiant.e.s une expérience intellectuelle de première qualité.

Dans un contexte canadien et nord-américain où le débat sur la qualité de la formation de premier cycle prend de l'ampleur, nos programmes permettent aux étudiant.e.s d'approfondir leurs connaissances dans le domaine de leur choix, tout en les exposant à plusieurs disciplines. Non seulement les étudiant.e.s à Bishop's se retrouvent-ils.elles régulièrement dans de relativement petits groupes dans leurs classes, mais notre modèle favorise un contact hors cours entre les professeur.e.s et les étudiant.e.s, enrichissant l'apprentissage et favorisant la réussite scolaire. Les professeur.e.s ne peuvent tout simplement pas ne pas connaître leurs étudiant.e.s. Nous sommes convaincus que cette formation contribue de façon importante à l'exploitation des talents des jeunes, ainsi qu'au développement de leur plein potentiel.

À Bishop's, nous offrons des programmes menant à des diplômes en arts, en sciences, en administration et en éducation. En date du mois d'octobre 2024, nous avons 2 551 étudiant.e.s à temps plein en provenance du Québec, des autres provinces du Canada et du monde entier.

Environ 85 % de nos étudiant.e.s sont des étudiant.e.s de premier cycle à temps plein.

À cette date, nous avons environ 50 étudiant.e.s à temps plein en échange sur le campus.

PROFIL DES ÉTUDIANT.E.S

Selon leur citoyenneté et droits de scolarité, pour la moyenne des 10 dernières années, nos étudiant.e.s proviennent :

- 59 % du Québec
- 27 % des autres provinces canadiennes
- 14 % de l'international (de soixante-dix-sept pays).

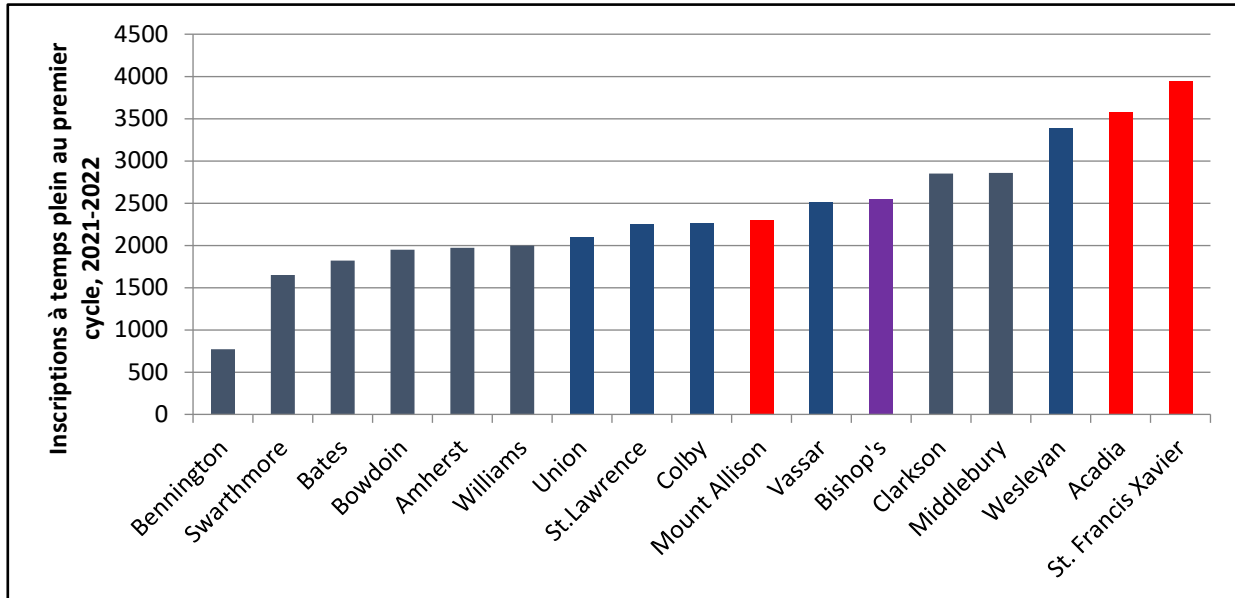
Cette diversité de provenance des étudiant.e.s fait partie de l'identité de l'Université Bishop's depuis sa création.

UNIVERSITÉ AXÉE SUR L'ENSEIGNEMENT AU PREMIER CYCLE

L'Université Bishop's est la seule université au Québec dont la mission principale est la formation de premier cycle. Au Canada, nous trouvons des exemples de notre modèle pédagogique surtout dans les provinces maritimes : pensons aux universités Acadia, Mount Allison et St. Francis Xavier, des petites universités de premier cycle où la vaste majorité des étudiant.e.s quittent le foyer de leurs parents pour s'installer sur le campus, ou à proximité de celui-ci pour étudier à temps plein.

Comme vous le constaterez à la lecture de ce document, notre mission d'enseignement au premier cycle inclut celle de la recherche. Une excellente formation de premier cycle dépend d'une pédagogie de très haute qualité, qui intègre des connaissances acquises par le biais d'activités de recherche de la part des professeur.e.s qui la dispensent.

Inscriptions à temps plein au premier cycle, universités offrant une formation sur le modèle de Bishop's, 2021



*Une barre bleue indique une université américaine, tandis qu'une barre rouge indique une université canadienne.

La mission de formation de premier cycle est très bien développée chez nos voisins du sud, où plusieurs *collèges* américains offrent une formation de classe mondiale dans des institutions de taille similaire à la nôtre. Toutes proportions gardées, ces *collèges* américains forment deux fois plus de diplômé.e.s qui s'inscrivent par la suite à des programmes de deuxième et troisième cycle que les universités de recherche les plus prestigieuses.

Malgré l'accent mis sur le premier cycle, depuis quelques années, nous accueillons de plus en plus d'étudiant.e.s de deuxième cycle. Depuis les cinq dernières années, environ 6,1 % de la population étudiante était inscrite dans un des programmes suivants : MSc en physique, MEd et MA en Éducation, MSc et MA personnalisées, Certificat de 2^e cycle dans les sciences brassicole, Certificat de 2^e cycle dans la mobilisation des connaissances, Microprogramme de 2^e cycle sur le changement climatique, et depuis le trimestre d'automne 2024, le Doctorat en psychologie clinique.

	Nom de l'établissement :	Université Bishop's					Date :	2024-10-30
							Page 1 de 6	
	I. Éléments d'information	II. Observations						
	INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS							
		Année universitaire (Effectif intra au trimestre d'automne)						
		Unité	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	provenance
	Étudiant							
1	Effectif étudiant total	n	2,939	2,881	2,844	2,913	2,871	MES
2	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	%	91.7%	88.5%	88.1%	89.4%	88.1%	MES
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	%	8.3%	11.5%	11.9%	10.6%	11.9%	MES
4	Effectif étudiant au 2e cycle professionnel*	%	91.9%	89.8%	82.4%	77.2%	63.8%	MES
5	Effectif étudiant au 2e cycle recherche	%	8.1%	10.2%	17.6%	22.8%	36.2%	MES
6	Effectif étudiant au 3e cycle	%	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	MES
7	Effectif étudiant internationaux	n	746	521	573	590	519	MES
8	Effectif étudiant internationaux	%	25.4%	18.1%	20.1%	20.3%	18.1%	MES
9	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n	24	1	0	23	38	MES
10	Stagiaires postdoctoraux	n	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	MES
11	Résidents en médecine	n	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	MES
	Enseignants-chercheurs							
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n						U
13	Hommes	n						U
14	Femmes	n						U
15	Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire	n	114	116	109	117	n.d.	BCI
16	Hommes	n	69	64	65	67	n.d.	BCI
17	Femmes	n	45	52	44	50	n.d.	BCI
18	Nombre de chargés de cours de l'année universitaire	n	125	99	109	121	n.d.	BCI
19	Hommes	n	71	56	61	67	n.d.	BCI
20	Femmes	n	54	43	48	54	n.d.	BCI
21	Nombre moyen de cours par professeur	n						U
22	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n						U
23	Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n						U

	Nom de l'établissement :	Université Bishop's					Date :	2024-10-30
							Page 1 de 6	
	I. Éléments d'information	II. Observations						
	INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS							
		Année universitaire (Effectif intra au trimestre d'automne)						
		Unité	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	provenance
24	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n						U
25	Cours donnés par les professeurs	%						U
26	Cours donnés par les chargés de cours	%						U
27	Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%						U
	Remarques							
	* : Regroupe tous les étudiants, de deuxième cycle, qui ne sont pas inscrits à la maîtrise recherche.							
	Le nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire et le nombre de chargés de cours de l'année universitaire incluent les personnes identifiées avec un sexe de type « Inconnu » ou « Non binaire »							
		universitaire)						
		Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	provenance
	Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire							
28	Hommes	n	62	69	64	65	67	BCI
29	Sciences de la santé	n	0	0	0	0	0	BCI
30	Sciences pures	n	12	13	12	12	12	BCI
31	Sciences appliquées	n	6	8	8	8	8	BCI
32	Arts	n	7	7	6	5	5	BCI
33	Lettres	n	4	5	6	7	6	BCI
34	Sciences humaines	n	20	22	19	20	21	BCI
35	Éducation	n	4	4	4	3	5	BCI
36	Droit	n	0	0	0	0	0	BCI
37	Administration	n	8	10	9	10	10	BCI
38	Autres	n	1	0	0	0	0	BCI
39	Femmes	n	42	45	52	44	50	BCI
40	Sciences de la santé	n	0	0	0	0	0	BCI

Nom de l'établissement :		Université Bishop's					Date : 2024-10-30	
							Page 1 de 6	
I. Éléments d'information		II. Observations						
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS								
		Année universitaire (Effectif intra au trimestre d'automne)						
		Unité	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	provenance
41	Sciences pures	n	6	6	6	6	7	BCI
42	Sciences appliquées	n	1	1	3	2	3	BCI
43	Arts	n	1	1	2	2	2	BCI
44	Lettres	n	6	6	7	6	8	BCI
45	Sciences humaines	n	13	15	18	14	14	BCI
46	Éducation	n	7	7	7	7	9	BCI
47	Droit	n	0	0	0	0	0	BCI
48	Administration	n	8	9	9	7	7	BCI
49	Autres	n	0	0	0	0	0	BCI
50	Total	n	104	114	116	109	117	BCI
51	Sciences de la santé	n	0	0	0	0	0	BCI
52	Sciences pures	n	18	19	18	18	19	BCI
53	Sciences appliquées	n	7	9	11	10	11	BCI
54	Arts	n	8	8	8	7	7	BCI
55	Lettres	n	10	11	13	13	14	BCI
56	Sciences humaines	n	33	37	37	34	35	BCI
57	Éducation	n	11	11	11	10	14	BCI
58	Droit	n	0	0	0	0	0	BCI
59	Administration	n	16	19	18	17	17	BCI
60	Autres	n	1	0	0	0	0	BCI
Remarques								
		La section « Total » inclut les personnes identifiées avec un sexe de type « Inconnu » ou « Non binaire »						
		universitaire)						
		Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	provenance

Nom de l'établissement :		Université Bishop's					Date :	2024-10-30
							Page 1 de 6	
I. Éléments d'information		II. Observations						
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS								
		Année universitaire (Effectif intra au trimestre d'automne)						
		Unité	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	provenance
Chargés de cours selon le secteur disciplinaire								
61	Hommes	n	67	71	56	61	67	BCI
62	Sciences de la santé	n	1	0	1	1	2	BCI
63	Sciences pures	n	12	14	12	9	9	BCI
64	Sciences appliquées	n	5	11	2	7	10	BCI
65	Arts	n	3	4	5	8	6	BCI
66	Lettres	n	15	14	13	11	8	BCI
67	Sciences humaines	n	15	14	13	14	17	BCI
68	Éducation	n	6	2	2	3	2	BCI
69	Droit	n	1	1	1	2	1	BCI
70	Administration	n	9	11	7	6	12	BCI
71	Autres	n	0	0	0	0	0	BCI
72	Femmes	n	50	54	43	48	54	BCI
73	Sciences de la santé	n	0	1	0	0	0	BCI
74	Sciences pures	n	4	4	5	7	7	BCI
75	Sciences appliquées	n	2	3	3	4	4	BCI
76	Arts	n	5	11	8	7	9	BCI
77	Lettres	n	13	16	13	14	12	BCI
78	Sciences humaines	n	11	9	6	10	13	BCI
79	Éducation	n	10	3	4	5	4	BCI
80	Droit	n	0	0	0	0	0	BCI
81	Administration	n	4	5	4	1	4	BCI
82	Autres	n	1	2	0	0	1	BCI
83	Total	n	117	125	99	109	121	BCI
84	Sciences de la santé	n	1	1	1	1	2	BCI
85	Sciences pures	n	16	18	17	16	16	BCI

	Nom de l'établissement :	Université Bishop's					Date :	2024-10-30
							Page 1 de 6	
	I. Éléments d'information	II. Observations						
	INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS							
		Année universitaire (Effectif intra au trimestre d'automne)						
		Unité	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	provenance
86	Sciences appliquées	n	7	14	5	11	14	BCI
87	Arts	n	8	15	13	15	15	BCI
88	Lettres	n	28	30	26	25	20	BCI
89	Sciences humaines	n	26	23	19	24	30	BCI
90	Éducation	n	16	5	6	8	6	BCI
91	Droit	n	1	1	1	2	1	BCI
92	Administration	n	13	16	11	7	16	BCI
93	Autres	n	1	2	0	0	1	BCI
	Remarques							
	La section « Total » inclut les personnes identifiées avec un sexe de type « Inconnu » ou « Non binaire »							

Nom de l'établissement :		Université Bishop's								Date :		2024-10-30			
I. Éléments d'information		II. Observations													
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS															
Année universitaire (Effectif intra par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)															
1er cycle - Baccalauréat et autres sanctions	Unité	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024		2023-2024 / NK			
		Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions		
94	Total¹	n	2,460	206	2,593	83	2,438	185	2,421	233	2,437	216	2,448	101	
95	Sciences de la santé	n					1		1						
96	Sciences pures	n	248		250		201		189		200		207	0	
97	Sciences appliquées	n	100	2	93	2	100	1	116	2	141	1	119	1	
98	Arts	n	110		137	2	120	3	109	4	115	2	100	2	
99	Lettres	n	142	1	146	4	121	6	116	4	118	2	136	2	
100	Sciences humaines	n	856	20	922	10	843	24	812	28	807	21	964	9	
101	Éducation	n	334		386		401		439		423		416		
102	Droit	n													
103	Administration	n	528	5	517	6	493	7	503	6	488	7	487	7	
104	Études plurisectorielles	n	130		132		156		136	4	141		??		
105	Sans objet	n	12	178	10	59	2	144		185	2	183	19	80	
106	Valeur indéterminée	n									2				
107	Femmes	%													
108	Sciences de la santé	%	0.0%		0.0%		0.0%		0.0%		0.0%				
109	Sciences pures	%	59.3%		57.2%		60.2%		60.8%		63.5%		66.2%		
110	Sciences appliquées	%	18.0%	0.0%	17.2%	0.0%	17.0%	0.0%	18.1%	0.0%	20.6%	0.0%	14.3%	0.0%	
111	Arts	%	67.3%		65.0%	100.0%	65.0%	100.0%	69.7%	100.0%	76.5%	50.0%	73.0%	50.0%	
112	Lettres	%	71.1%	100.0%	67.8%	100.0%	62.8%	83.3%	73.3%	75.0%	71.2%	0.0%	70.6%	50.0%	
113	Sciences humaines	%	58.9%	75.0%	59.0%	90.0%	60.1%	50.0%	59.6%	85.7%	58.9%	57.1%	58.5%	33.3%	
114	Éducation	%	75.1%		74.6%		73.8%		72.7%		75.2%		75.5%		
115	Droit	%													
116	Administration	%	40.5%	60.0%	41.6%	33.3%	39.4%	42.9%	37.4%	16.7%	39.5%	28.6%	39.6%	28.6%	
117	Études plurisectorielles	%	56.9%		59.1%		54.5%		61.8%	25.0%	56.7%				
118	Sans objet	%	41.7%	61.8%	40.0%	45.8%	50.0%	62.5%		60.0%	100.0%	64.5%	63.2%	51.3%	
119	Valeur indéterminée	%									50.0%				
1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Le total prend en considération toutes les valeurs de genre.															
Remarques															

Nom de l'établissement :		Université Bishop's						Date : 2024-10-30						
								Page 2 de 6						
I. Éléments d'information		II. Observations												
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS														
Année universitaire (Effectif intra par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)														
2e cycle - Maîtrise + autres sanctions		Unité	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024		2023-2024 / NK	
			Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions
120	Total¹	n	263	10	205	0	216	5	247	12	211	7	213	8
121	Sciences de la santé	n											12	
122	Sciences pures	n	6		4		8		9		12		161	
123	Sciences appliquées	n	175	10	155		182	5	206	7	160			
124	Arts	n												
125	Lettres	n												
126	Sciences humaines	n								4	10	7		7
127	Éducation	n	82		46		26		32		28		29	
128	Droit	n												
129	Administration	n												
130	Études plurisectorielles	n												
131	Sans objet	n								1			11	1
132	Valeur indéterminée	n									1			
133	Femmes	%												
134	Sciences de la santé	%												
135	Sciences pures	%	0.0%		0.0%		25.0%		33.3%		16.7%		16.7%	31.3%
136	Sciences appliquées	%	21.7%	30.0%	24.5%		27.5%	20.0%	29.1%	28.6%	30.6%			
137	Arts	%												
138	Lettres	%												
139	Sciences humaines	%								75.0%	80.0%	42.9%		42.9%
140	Éducation	%	84.1%		82.6%		69.2%		62.5%		75.0%		75.9%	
141	Droit	%												
142	Administration	%												
143	Études plurisectorielles	%												
144	Sans objet	%								100.0%			73%	100%
145	Valeur indéterminée	%									0.0%			
Remarques														

Nom de l'établissement :		Université Bishop's						Date : 2024-10-30						
								Page 2 de 6						
I. Éléments d'information		II. Observations												
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS														
Année universitaire (Effectif intra par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)														
3e cycle - Doctorat + autres sanctions		Unité	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024			
			Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions		
146	Total¹	n												
147	Sciences de la santé	n												
148	Sciences pures	n												
149	Sciences appliquées	n												
150	Arts	n												
151	Lettres	n												
152	Sciences humaines	n												
153	Éducation	n												
154	Droit	n												
155	Administration	n												
156	Études plurisectorielles	n												
157	Sans objet	n												
158	Valeur indéterminée	n												
159	Femmes	%												
160	Sciences de la santé	%												
161	Sciences pures	%												
162	Sciences appliquées	%												
163	Arts	%												
164	Lettres	%												
165	Sciences humaines	%												
166	Éducation	%												
167	Droit	%												
168	Administration	%												
169	Études plurisectorielles	%												
170	Sans objet	%												
171	Valeur indéterminée	%												
Remarques														

Nom de l'établissement :		Université Bishop's										Date : 2024-10-30			
												Page 2 de 6			
I. Éléments d'information		II. Observations													
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS															
Année universitaire (Effectif intra par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)															
Total - Grades + autres sanctions		Unité	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024		2023-2024 / NK		
			Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions	
172	Total¹	n	2,723	216	2,798	83	2,654	190	2,668	245	2,648	223	2,661	109	
173	Sciences de la santé	n					1		1						
174	Sciences pures	n	254		254		209		198		212		219		
175	Sciences appliquées	n	275	12	248	2	282	6	322	9	301	1	280	1	
176	Arts	n	110		137	2	120	3	109	4	115	2	100	2	
177	Lettres	n	142	1	146	4	121	6	116	4	118	2	136	2	
178	Sciences humaines	n	856	20	922	10	843	24	812	32	817	28	964	16	
179	Éducation	n	416		432		427		471		451		445		
180	Droit	n													
181	Administration	n	528	5	517	6	493	7	503	6	488	7	487	7	
182	Études plurisectorielles	n	130		132		156		136	4	141				
183	Sans objet	n	12	178	10	59	2	144		186	2	183	30	81	
184	Valeur indéterminée	n									3				
185	Femmes	%													
186	Sciences de la santé	%					0.0%		0.0%						
187	Sciences pures	%	57.9%		56.3%		58.9%		59.6%		60.8%		63.3%		
188	Sciences appliquées	%	20.4%	25.0%	21.8%	0.0%	23.8%	16.7%	25.2%	22.2%	25.9%	0.0%	23.9%	0.0%	
189	Arts	%	67.3%		65.0%	100.0%	65.0%	100.0%	69.7%	100.0%	76.5%	50.0%	73.0%	50.0%	
190	Lettres	%	71.1%	100.0%	67.8%	100.0%	62.8%	83.3%	73.3%	75.0%	71.2%	0.0%	70.6%	50.0%	
191	Sciences humaines	%	58.9%	75.0%	59.0%	90.0%	60.1%	50.0%	59.6%	84.4%	59.1%	53.6%	58.5%	37.5%	
192	Éducation	%	76.9%		75.5%		73.5%		72.0%		75.2%		75.5%		
193	Droit	%													
194	Administration	%	40.5%	60.0%	41.6%	33.3%	39.4%	42.9%	37.4%	16.7%	39.5%	28.6%	39.6%	28.6%	
195	Études plurisectorielles	%	56.9%		59.1%		54.5%		61.8%	25.0%	56.7%				
196	Sans objet	%	41.7%	61.8%	40.0%	45.8%	50.0%	62.5%		60.2%	100.0%	64.5%	66.7%	51.9%	
197	Valeur indéterminée	%									33.3%				
Remarques															

Nom de l'établissement :		Université Bishop's												Date :		2024-10-30			
														Page 3 de 6					
I. Éléments d'information		II. Observations																	
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade																	
		2013		2015		2017		2019		2020		2021		2022		2017 / NK 2024-10-02		2022	
Taux de réussite des études de baccalauréat		n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n (cohorte)	%	n	%
198	Persévérance après 1 an	766	85.2%	780	88.7%	844	86.8%	814	89.3%	778	86.4%	681	89.6%	723	87.7%			469	87.5%
199	Diplomation après 6 ans	766	76.4%	780	78.2%	844	78.0%									707	71.6%		
Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																			
200	Sciences de la santé	1	0	0		0										94	58.50%		
201	Sciences pures	73	72.6%	66	69.7%	98	66.3%									15	100.00%		
202	Sciences appliquées	19	47.4%	18	50.0%	16	93.8%									27	59.30%		
203	Arts	34	70.6%	24	62.5%	32	68.8%									46	63.00%		
204	Lettres	57	68.4%	53	75.5%	53	66.0%									255	71.00%		
205	Sciences humaines	241	73.4%	246	77.2%	259	76.8%									92	76.10%		
206	Éducation	105	84.8%	120	81.7%	131	83.2%												
207	Droit																		
208	Administration	181	79.6%	218	84.4%	226	84.1%									164	80.50%		
209	Études plurisectorielles	55	90.9%	35	80.0%	29	79.3%												
210	Sans objet															14	57.10%		
Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant																2019 / NK - 2024-10-02			
211	Sciences de la santé																		
212	Sciences pures	1	100.0%	1	100.0%	1	100.0%	1	100.0%							1	100%		
213	Sciences appliquées	6	66.7%	0		19	100.0%	59	98.3%							87	98.90%		
214	Arts																		
215	Lettres																		
216	Sciences humaines																		
217	Éducation	0		0		18	88.9%	7	85.7%							22	86.40%		
218	Droit																		
219	Administration																		
220	Études plurisectorielles																		
221	Sans objet																		
222																			
Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant																			
223	Sciences de la santé																		
224	Sciences pures																		
225	Sciences appliquées																		
226	Arts																		
227	Lettres																		
228	Sciences humaines																		
229	Éducation																		
230	Droit																		
231	Administration																		
232	Études plurisectorielles																		
233	Sans objet																		
234																			
Remarques																			

Nom de l'établissement :		Université Bishop's						Date :	2024-10-30				
								Page 3 de 6					
I. Éléments d'information		II. Observations											
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade											
		2013	2015	2017	2019	2020	2021	2022	2017 / NK 2024-10-02	2022			

Nom de l'établissement :	Université Bishop's						Date : 2024-10-30	
							Page 4 de 6	
I. Éléments d'information	II. Observations							
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE	Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade							
Durée moyenne des études au baccalauréat	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2017 / NK 2024-10-03
Sciences de la santé								3.66
Sciences pures	3.6	3.6	3.5	3.5	3.6			2.99
Sciences appliquées	3.0	3.2	2.8	3.1	2.9			3.28
Arts	3.0	3.6	3.7	3.1	3.2			3.23
Lettres	3.2	3.2	3.4	3.4	2.9			3.49
Sciences humaines	3.3	3.2	3.2	3.3	3.4			3.37
Éducation	2.5	2.2	2.4	2.3	2.4			
Droit								
Administration	2.7	2.7	3.0	3.1	3.0			3.43
Études plurisectorielles	2.2	2.3	2.6	2.5	2.2			
Sans objet								3.58
Valeur indéterminée								
Ensemble des secteurs	2.9	2.9	3.0	3.1	3.1			3.44
Durée moyenne des études de maîtrise	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2019 / NK 2024-10-03
Sciences de la santé								2.40
Sciences pures	3.0		2.0	2.7	2.0	2.0	2.3	1.60
Sciences appliquées	2.3	3.0		1.7	1.6	1.6	1.5	
Arts								
Lettres								
Sciences humaines								
Éducation				1.9	1.8	1.9	1.3	1.57
Droit								
Administration								
Études plurisectorielles								
Sans objet								
Valeur indéterminée								
Ensemble des secteurs	2.4	3.0	2.0	1.9	1.7	1.7	1.5	1.6

Nom de l'établissement :	Université Bishop's				Date : 2024-10-30			
					Page 4 de 6			
I. Éléments d'information	II. Observations							
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE	Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade							
Durée moyenne des études de doctorat	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
Sciences de la santé								
Sciences pures								
Sciences appliquées								
Arts								
Lettres								
Sciences humaines								
Éducation								
Droit								
Administration								
Études plurisectorielles								
Sans objet								
Valeur indéterminée								
Ensemble des secteurs								
Remarques								

Nom de l'établissement :		Université Bishop's			Date :	2024-10-30	
					Page 5 de 6		
I. Éléments d'information		II. Observations					
INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL							
Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)							
Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi	Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	
274	Hommes	n	147	153	157	159	159
275	Direction	n	7	7	8	14	14
276	Haute direction	n	2	3	4	4	3
277	Autre personnel de direction	n	5	4	4	10	11
278	Professeurs	n	61	70	66	67	69
279	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	5	4	3	5	4
280	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	4	3	3	5	4
281	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	1	1	0	0	0
282	Personnel de gérance	n	8	10	12	7	7
283	Personnel professionnel	n	16	15	17	19	17
284	Personnel technique	n	8	7	9	13	14
285	Personnel de bureau	n	5	6	4	1	1
286	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	37	34	38	33	33
287	Personnel métiers et services	n	37	34	38	33	33
288	Personnel périphérique de soutien	n	0	0	0	0	0
289	Femmes	n	140	143	163	164	183
290	Direction	n	5	10	15	16	18
291	Haute direction	n	0	0	2	3	5
292	Autre personnel de direction	n	5	10	13	13	13
293	Professeurs	n	40	40	47	42	46
294	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	7	4	6	9	7
295	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	7	4	6	9	7
296	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	0	0	0	0	0
297	Personnel de gérance	n	10	11	12	9	10

	Nom de l'établissement :	Université Bishop's				Date :	2024-10-30
						Page 5 de 6	
	I. Éléments d'information		II. Observations				
	INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL						
	Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)						
	Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi	Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
298	Personnel professionnel	n	24	23	27	40	47
299	Personnel technique	n	3	3	11	26	32
300	Personnel de bureau	n	23	28	24	10	10
301	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	28	24	21	12	13
302	Personnel métiers et services	n	26	24	21	11	11
303	Personnel périphérique de soutien	n	2	0	0	1	2
304	Total	n	287	296	320	323	342
305	Direction	n	12	17	23	30	32
306	Haute direction	n	2	3	6	7	8
307	Autre personnel de direction	n	10	14	17	23	24
308	Professeurs	n	101	110	113	109	115
309	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	12	8	9	14	11
310	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	11	7	9	14	11
311	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	1	1	0	0	0
312	Personnel de gérance	n	18	21	24	16	17
313	Personnel professionnel	n	40	38	44	59	64
314	Personnel technique	n	11	10	20	39	46
315	Personnel de bureau	n	28	34	28	11	11
316	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	65	58	59	45	46
317	Personnel métiers et services	n	63	58	59	44	44
318	Personnel périphérique de soutien	n	2	0	0	1	2
	Remarques						
	Le dénombrement des professeurs exclut la direction académique qui est comptabilisée sous « Autre personnel de direction » La section « Total » inclut les personnes identifiées avec un sexe de type « Inconnu » ou « Non binaire »						

Nom de l'établissement :		Université Bishop's			Date :		2024-10-30
							Page 5 de 6
I. Éléments d'information		II. Observations					
INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL							
Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)							
Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi	Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	

I. Éléments d'information

II. Observations

INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE

Revenus de recherche par source de financement (SIRU)		2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
		k\$	k\$	k\$	k\$	k\$
319	Revenus de recherche (total)					4132
320	Montant total des programmes d'infrastructure de la FCI					2
321	Montant de recherche du gouvernement Canada (excluant les revenus des programmes FCI)					
322	Chaires de recherche du Canada					535
323	Organismes subventionnaires canadiens					679
324	Autres gouvernement du Canada					452
325	Montant de recherche du Québec					
326	Fonds de recherche du Québec					625
327	Gouvernement du Québec					65
328	Autres sources					1775

Remarques

I. Éléments d'information

II. Observations

Revenus de recherche par source de financement (IFUC-ACPAU)		2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
		k\$	k\$	k\$	k\$	k\$
319	Revenus de recherche (total)	2340	2264	3841	4022	5586
320	Montant total des programmes d'infrastructure de la FCI	129		10	232	175
321	Montant de recherche du gouvernement Canada (excluant les revenus des programmes FCI)	1538	1509	2820	2580	2015
	Section organismes subventionnaires canadiens					
329	CRSH (ACPAU ligne 1)	313	156	364	324	350
330	Santé Canada (ACPAU ligne 2)	0	154	258	230	236
331	CRSNG (ACPAU ligne 3)	313	225	396	390	329
332	IRSC (ACPAU ligne 4)	0	6	284	60	0
333	Chaires de recherche du Canada (ACPAU ligne 6)	340	601	527	510	535
334	Autres, Gouvernement du Canada (ACPAU ligne 7)	572	367	991	1066	565
	Subventions de recherche du Québec (tiré de la table 7 de l'ACPAU)	402	181	468	653	986
335	Fonds de recherche du Québec	160	57	181	299	710
336	FRQ-S				92	87
337	FRQ-NT	80	32	115	128	533
338	FRQ-SC	80	25	66	79	90
339	Ministères et organismes	242	124	287	354	276
340	Autres sources (ACPAU lignes 15 à 20)	271	574	543	557	2410
341						
Remarques						
Données préliminaires.						

I. Éléments d'information

II. Observations

Chaires de recherche (nombre) (SIRU)		2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
		n	n	n	n	n
342	Unité de recherche					
343	Chaire de recherche du Canada					5
344	Autres chaires de recherche					2

Remarques

--	--	--	--	--	--	--

Revenus de recherche par secteur disciplinaire (SIRU)		2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
		k\$	k\$	k\$	k\$	k\$
	Fonds de recherche (total)					4,132
	Sciences de la santé					
	Sciences pures					1,603
	Sciences appliquées					61
	Arts					16
	Lettres					2
	Sciences humaines					2,215
	Éducation					208
	Droit					
	Administration					28
	Autres					

Remarques

--	--	--	--	--	--	--

I. Éléments d'information

II. Observations

346 Taux de professeurs disposant de fonds de recherche publics ou privés provenant de l'extérieur de l'université (SIRU)	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
	%	%	%	%	%
Professeurs-chercheurs financés					
Sciences de la santé					
Sciences pures					10
Sciences appliquées					4
Arts					1
Lettres					1
Sciences humaines					20
Éducation					3
Droit					
Administration					3
Autres					

Remarques

Nom de l'établissement :

Université Bishop's

Date : 2024-11-14

Page 6 de 6

I. Éléments d'information

II. Observations

347	Montant median des revenus de recherche par professeur chercheur (SIRU)		2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
			\$	\$	\$	\$	\$
	Financement médian (ensemble des secteurs)						
	Sciences de la santé						
	Sciences pures						123,289
	Sciences appliquées						12,202
	Arts						16,000
	Lettres						5,071
	Sciences humaines						88,819
	Éducation						52,006
	Droit						
	Administration						6,909
	Autres						
Remarques							

Mesures prises pour l'encadrement des étudiant.e.s

Notre petite taille à l'échelle humaine nous permet d'offrir des mesures pour encadrer la vie étudiante et la réussite et l'épanouissement de nos étudiant.e.s de façon exemplaire depuis plusieurs années déjà. Les exemples ci-dessous ne sont que trois de celles-ci.

SERVICES ET APPUI AUX ÉTUDIANT.E.S AUTOCHTONES

Depuis 2017, le poste de conseillère en soutien aux étudiant.e.s autochtones et à la liaison communautaire a pour mandat :

- D'offrir un service de soutien personnalisé aux étudiant.e.s autochtones en collaboration avec les différents services (affaires étudiantes, et services de soutien académique);
- De plaider en faveur des intérêts et des besoins des étudiant.e.s autochtones;
- De planifier et organiser des activités visant à sensibiliser la communauté universitaire aux enjeux autochtones;
- De collaborer avec le regroupement étudiant « Indigenous Cultural Alliance ».

En août 2021, le poste d'adjointe de soutien aux étudiant.e.s autochtones a été ajouté. Un deuxième poste d'adjoint a été créé en octobre 2023. De plus, le poste de conseillère a été transformé en poste de Directrice adjointe aux initiatives autochtones afin d'étendre les responsabilités de décolonisation pour l'ensemble des activités de l'Université.

La Directrice adjointe aux initiatives autochtones, en collaboration avec les deux adjoints.es de soutien aux étudiant.e.s autochtones organisent des rencontres ou accompagnent les étudiant.e.s pour discuter de diverses situations pour faciliter leur cheminement personnel et académique. Celles-ci peuvent également rencontrer les professeur.e.s afin de favoriser le succès académique des étudiant.e.s.

Les initiatives visant l'insertion de contenus autochtones dans les cours à l'Université Bishop's se situent particulièrement à la Faculté des sciences de l'éducation avec :

- Des stages pour les étudiant.e.s dans les communautés autochtones dont les objectifs sont conformes à l'Accord sur l'éducation autochtone de l'Association canadienne des doyens et doyennes d'éducation (ACDE, 2010) ;
- L'ajout de deux cours optionnels aux programmes d'éducation, soit : EDU205 Colonization, Decolonization and Education, EDU204 Indigenous Education ;
- L'intégration annuelle d'éléments d'histoire et d'enjeux autochtones dans les cours sur la profession d'enseignant, la justice sociale et l'antiracisme, la pédagogie ainsi que la méthodologie et la didactique en sciences sociales;
- Un accent sur les enjeux autochtones et la « Vérité et réconciliation » dans plusieurs cours de fin de programmes du baccalauréat (B. Ed);
- Une rencontre de deux jours d'étudiant.e.s et de professeur.e.s avec des représentant.e.s du Centre national pour la vérité et la réconciliation de l'Université de Winnipeg.

Plusieurs professeur.e.s de différents départements incluent des contenus autochtones dans le cadre de leurs cours et démontrent une ouverture aux réalités autochtones. À titre d'exemple, mentionnons le visionnement de la vidéo d'une pièce de théâtre sur la réconciliation qui est suivi d'une discussion dans le cadre d'un cours d'art dramatique.

Depuis septembre 2018, l'Université Bishop's met un local à la disposition des étudiant.e.s autochtones et ceux.celles-ci l'utilisent sur une base régulière. L'ouverture officielle du centre a eu lieu le 22 février 2019. Cette initiative a eu un impact positif, visible et significatif sur l'intégration des étudiant.e.s autochtones inscrits, de même que sur l'attrait d'étudiant.e.s.

Dans une section ultérieure, nous traiterons de la rénovation d'un bâtiment (Kwigw8mna) qui offrira plus d'espace pour notre communauté autochtone au cours de l'année 2025.

PRÉVENIR ET COMBATTRE LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Le 8 décembre 2017, le gouvernement du Québec a adopté le projet de loi 151 visant à prévenir et à combattre les violences sexuelles dans les établissements d'enseignement supérieur. Cette loi stipule que chaque établissement d'enseignement doit établir une politique de prévention et de lutte contre les violences sexuelles. Le 17 décembre 2018, le Conseil des gouverneurs de l'Université Bishop's a approuvé la Politique de prévention des violences sexuelles ainsi que quelques mises à jour.

Un Comité ad hoc du Conseil des gouverneurs de l'Université Bishop's a été créé pour la prévention de la violence sexuelle. Ce comité a développé le plan d'action 2021-22 pour l'éducation et la prévention de la violence sexuelle, qui a été partagé avec la communauté. Le travail se poursuit pour sa mise en œuvre. Des exemples de ce travail incluent l'adhésion à un outil de signalement en ligne - REES (Respect, Educate, Empower Survivors); un meilleur éclairage sur le campus et la disponibilité de lampes de poche le soir afin de mieux éclairer le chemin.

Ce Comité a mandaté le Comité d'examen indépendant (CEI) établi par le Centre canadien d'innovation juridique en matière d'intervention contre les agressions sexuelles (CCLISAR) à revoir nos politiques et nos pratiques.

En juin 2022, le Comité ad hoc sur la prévention de la violence sexuelle, a soumis au Conseil des gouverneurs un rapport de recommandations incluant que le Centre pour la prévention de la violence sexuelle soit déplacé vers un local séparé; d'engager un.e coordonnateur.trice supplémentaire pour la réponse aux agressions sexuelles (SARC) et de simplifier et clarifier les procédures de divulgation et de signalement.

Le rôle de coordonnateur.trice pour la réponse aux agressions sexuelles (SARC) est axé sur la prévention et l'éducation en matière de violences à caractère sexuel. Dans le cadre de leur mandat, les SARCs continuent aussi d'offrir de l'accompagnement et de l'aide aux victimes de violence sexuelle. L'approche principalement utilisée par les SARCs est une intervention féministe intersectionnelle qui reconnaît les discriminations simultanées affectant les groupes marginalisés et les femmes, prône l'inclusion et aide les survivantes à reprendre leur pouvoir après une agression sexuelle.

Le bureau a été relocalisé dans un local avec une porte d'accès sur la rue et transformé en Centre d'aide aux victimes de violences à caractère sexuel (Sexual Violence Support Centre – SVSC) doté

de son propre local et de son propre mandat. En outre, le titre du SARC a été modifié en conseiller.e en matière de réponse à la violence sexuelle (Sexual Violence Response Advisor - SVRA) et son mandat a été modifié, de même que l'embauche d'un deuxième SVRA. Ces changements représentent certaines des mesures directes qui ont été prises à la suite du rapport et des recommandations du Centre canadien pour l'innovation juridique en matière d'agression sexuelle (CCLISAR) au printemps 2022.

De plus, afin d'informer la population, un rapport couvrant une période de quatre années académiques, de l'automne 2018 à l'été 2022 a été rédigé et rendu disponible sur le site Web. Le rapport vise à établir un calendrier et à documenter l'évolution des actions de l'Université Bishop's en matière de lutte contre la violence sexuelle et sexiste sur son campus. Il examine en détail le déroulement des exigences, des mandats, des pratiques et des circonstances que l'Université a connus au cours de cette période de quatre ans. Ce rapport comprend également des statistiques importantes sur les taux de divulgations, de rapports et de plaintes formelles concernant la violence sexuelle et sexiste, ainsi que des informations sur l'issue de toutes les plaintes formelles reçues par l'université au cours des quatre dernières années.

L'Université considère ce rapport comme une occasion de faire preuve de responsabilité et de transparence et espère qu'il contribuera à un meilleur dialogue au sein de sa communauté. Bien que ce document porte sur les années précédentes, nous soulignons que la lutte contre la violence sexuelle et sexiste au sein de notre communauté n'a pas cessé. Le Centre d'aide aux victimes de violences sexuelles est le nouveau lieu/point de contact sur le campus pour tous les besoins, demandes et requêtes concernant les violences sexuelles et sexistes. Nous espérons que cette nouvelle ressource permettra d'améliorer la coordination et la prestation des services, et nous encourageons tous les membres de la communauté à l'utiliser si nécessaire. Il est important de noter que même si la publication de ce rapport constituait une nouvelle initiative, l'Université soumet un rapport annuel (Reddition de comptes) au gouvernement du Québec depuis l'automne 2019.

En plus de fournir des conseils, un soutien émotionnel et des ressources aux survivant.e.s/victimes de violences sexuelles et sexistes, le SVSC a également été chargé d'élaborer et de mettre en œuvre des initiatives de prévention et des formations, ainsi que de tenir des statistiques sur les taux de divulgation, de signalement et de plaintes formelles pour violences sexuelles. Le SVSC collabore régulièrement avec divers partenaires. Parmi les partenaires du bureau du SVSC sur le campus, citons les facultés, les services de conseil, le groupe de soutien Sexual Assault Support & Healing (SASH), le Sexual Culture Committee (SCC), le Students' Representative Council (SRC), le Champlain College, et bien d'autres encore.

SANTÉ MENTALE DES ÉTUDIANT.E.S

L'Université s'engage à fournir un milieu de vie et d'apprentissage sain sur le plan psychologique, sécuritaire, bienveillant et accueillant, propice à une santé mentale positive et à l'épanouissement de nos étudiant.e.s.

Nous avons récemment formalisé les pratiques que nous avons mises en place depuis les dernières années en adoptant la Politique de santé mentale et de bien-être des étudiant.e.s :

Créer une communauté de bienveillance. Cette politique repose sur des pratiques exemplaires, y compris la *Norme nationale du Canada sur la santé mentale et le bien-être pour les étudiants du postsecondaire*, le *Cadre systémique de l'ASEUCC* et le *Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur*.

La politique démontre l'engagement de Bishop's à promouvoir la santé mentale et le bien-être des étudiant.e.s par la création d'un cadre structuré et le respect d'une approche mise en place sur tout le campus. Bishop's convient que tous les membres de sa communauté ont un rôle à jouer dans la promotion d'une santé mentale positive chez les étudiant.e.s. Ces responsabilités incombent donc à tous les membres de la communauté, y compris le corps professoral, le personnel, les bénévoles, la direction et les étudiant.e.s mêmes.

De plus, Bishop's convient que la promotion de la santé mentale ne se limite pas au traitement des maladies mentales. Les objectifs énoncés dans la politique, qui exposent une approche communautaire cohérente de la santé mentale des étudiant.e.s, visent à promouvoir une santé mentale positive, à éviter la détresse ou l'aggravation des symptômes et à créer des conditions sociales et structurelles qui permettront l'épanouissement de tous les étudiant.e.s. La politique présente également une série de services en santé mentale et d'interventions en cas de crise.

Enfin, la politique s'applique à l'ensemble des membres de la communauté de Bishop's, que les personnes soient présentes à Sherbrooke, au Québec, ou participent à distance. Les efforts continus de Bishop's vers l'équité, la diversité et l'inclusion sont au cœur de la promotion de la santé mentale positive des étudiant.e.s, tout comme son engagement envers la vérité et la réconciliation. Ces engagements sont intégrés aux objectifs de la politique.

Les cinq objectifs suivants représentent les grandes orientations des mesures prises à Bishop's pour répondre de manière appropriée et efficace à la détresse des étudiant.e.s, promouvoir le bien-être des étudiant.e.s et instaurer un environnement qui favorise une santé mentale positive dans l'ensemble de la communauté de Bishop's.

1- Fournir des mesures de soutien fondées sur des données probantes et rationaliser la gestion des crises

Un continuum de services en santé mentale pour répondre à un éventail de besoins en santé mentale a été mis en œuvre à Bishop's pour répondre à la diversité des besoins et préférences des étudiant.e.s à divers moments. Ce continuum inclut des services de counseling respectueux des traumatismes et fondés sur des données probantes, des services spécialisés, des services de soutien par les pairs et des outils d'auto-assistance ou l'orientation vers de tels services, conçus pour garantir l'accessibilité physique, culturelle, linguistique, financière et administrative de tous les étudiant.e.s.

L'accessibilité diversifiée est d'une importance particulière à Bishop's, puisqu'il s'agit d'une université anglophone dans une région majoritairement francophone qui accueille de nombreux.e.s étudiant.e.s internationaux. Il est donc peu probable que les services de soutien soient facilement accessibles à la majorité des étudiant.e.s hors de l'établissement.

Outre la prestation de services de soutien, ces services font l'objet d'une promotion généralisée dans toute l'Université et les processus d'accessibilité et d'orientation sont expliqués clairement.

2- Réaliser des initiatives de sensibilisation, de littératie et d'éducation en santé mentale sur tout le campus

Bishop's réalise des campagnes et des initiatives d'éducation pour accroître les connaissances de la communauté sur la santé mentale, savoir comment s'occuper du bien-être mental et comment reconnaître les problèmes en santé mentale et intervenir.

Ces mesures incluent des campagnes de réduction de la stigmatisation pour réduire la honte et la crainte liées à la santé mentale, des initiatives de formation sur le campus pour l'ensemble de la communauté de Bishop's et des campagnes de sensibilisation à la santé mentale plus vastes qui favorisent les appels à l'aide et la réduction des méfaits et encouragent la priorisation du bien-être mental conjointement avec la réussite des études.

De plus, des formations sont prévues expressément pour les étudiant.e.s afin de les aider à acquérir des capacités d'adaptation et des stratégies d'auto-assistance positives. Le fait d'enseigner aux étudiant.e.s à composer avec les difficultés, à gérer leur stress et à accroître leur résilience peut contribuer à limiter des problèmes comme le stress et l'anxiété, mais peut aussi mieux les préparer à renforcer une santé mentale positive et à éviter l'aggravation de leurs symptômes.

3- Favoriser un campus bienveillant et inclusif

Bishop's s'assure que son environnement aide tous les étudiant.e.s à s'épanouir tout en réalisant leurs objectifs d'études. Pour ce faire, elle crée des lieux physiques accueillants, sécuritaires et accessibles sur le plan physique, ainsi que des milieux d'apprentissage qui favorisent une participation significative et intègrent des principes d'apprentissage accessibles et respectueux des traumatismes. De plus, Bishop's s'assure d'un environnement culturel qui favorise la santé mentale conjointement avec la réussite des études. Les messages diffusés encouragent les étudiant.e.s à utiliser les ressources sur le campus, à renforcer leur droit à des accommodements et à promouvoir le fait que tous les membres de la communauté sont responsables d'un environnement qui soutient la santé mentale des étudiant.e.s.

4- Promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion (l'« EDI »)

Bishop's a pris un engagement en matière d'EDI, soit de favoriser un « environnement d'appartenance où les différences individuelles sont reconnues, encouragées, valorisées et intégrées dans tous les aspects de l'Université ». Cet engagement fait partie des efforts en vue de créer une stratégie EDI qui concorde avec le cadre mondial de diversité, d'équité et d'inclusion, la charte de Scarborough et le rapport du groupe de travail de Bishop's sur l'EDI de 2021.

En plus des travaux existants, l'EDI est d'une importance particulière à la promotion équitable de la santé et du bien-être des étudiant.e.s. Les étudiant.e.s de milieux marginalisés ou sous-représentés peuvent affronter des taux démesurés de microagression, des biais inconscients de la discrimination et de l'exclusion sous de multiples formes pendant leur passage à l'Université. Ces étudiant.e.s peuvent également se heurter à des services qui ne sont pas respectueux de la

culture ou sont inaccessibles, ce qui peut limiter leur capacité à demander une aide équitable et à retrouver leurs repères dans des moments de besoin. Ces expériences nuisent à la santé mentale et se produisent de manière démesurée chez les étudiant.e.s racisé.e.s, les étudiant.e.s internationaux et les étudiant.e.s LGBTQ2S+.

5- Renforcer l'engagement institutionnel et promouvoir une responsabilité partagée pour la santé mentale des étudiant.e.s sur le campus

Dans le cadre de l'engagement de Bishop's envers la santé mentale et le bien-être de la communauté sur le campus, l'Université convient qu'il s'agit d'une responsabilité partagée et demande l'adhésion et le soutien de tous les secteurs de l'établissement. À cet effet, la haute direction s'assure de la mise en place de processus, de protocoles et de ressources pour respecter les objectifs énoncés dans la politique.

Programmes d'activités de recherche

La recherche en 2023-2024

La recherche représente un volet fondamental du mandat de l'Université Bishop's. Nos étudiant.e.s et nos professeur.e.s contribuent à la production de nouveaux savoirs et à la mobilisation des connaissances auprès de nos partenaires et du public en général. Nos professeur.e.s préparent la relève professionnelle et forment du personnel hautement qualifié en recherche participant ainsi au développement économique régional, national et international. Le plan stratégique de la recherche 2024-2028 de l'Université Bishop's vise à accroître les activités de recherche et de recherche-crédation et à augmenter le taux et les sources de financement. Nous metons également sur l'importance de la recherche dans la formation des étudiant.e.s.

Notre université compte actuellement cinq Chaires de recherche du Canada. Les titulaires de chaires de recherche bénéficient du mentorat du Vice-principal académique et de la recherche et du soutien du Bureau de la recherche et des études supérieures à intervalles réguliers pendant la durée de leur mandat. En 2023-2024, nous avons soumis et obtenu le renouvellement de la Chaire de recherche du Canada en Générativité de la Jeunesse (Heather Lawford). Les chaires de recherche actives dans notre université sont les suivantes:

- Chaire de recherche du Canada, niveau II, en Astrophysique Multimessagers (John Ruan),
- Chaire de recherche du Canada, niveau II, en Enseignement et Apprentissage Plurilingues intégrés (Sunny Lau),
- Chaire de recherche du Canada, niveau II, en Indigénités Numériques (Genner Llanes-Ortiz),
- Chaire de recherche du Canada, niveau II, en Astrophysique Exoplanétaire (Jason Rowe),
- Chaire de recherche du Canada, niveau II, en Générativité de la jeunesse (Heather Lawford).

À ces Chaires de recherche du Canada, s'ajoutent les deux autres Chaires suivantes :

- La Chaire de recherche FRQS dont l'objectif est de développer des interventions visant à favoriser d'une part une meilleure santé mentale chez les enfants en particulier ceux souffrant d'éco-anxiété, et à favoriser d'autre part leur autodétermination (Catherine Malboeuf-Hurtubise).
- La Chaire de recherche sur l'agriculture durable et l'action climatique (Vivian Valencia) avec le soutien financier de la TD Bank Group et du ministère de l'Enseignement supérieur. Cette chaire de recherche se consacre à l'étude des pratiques d'utilisation durable des terres qui favorisent la santé écologique et soutiennent le secteur agricole dans sa transition vers une économie à faible émission de carbone.

Consciente des effets des changements climatiques sur l'agriculture, l'Université a mis sur pied une *Ferme éducative* qui sert de plateforme pour la recherche participative afin d'améliorer les variétés de cultures biologiques et les techniques agricoles écologiques pour les conditions de culture en climat froid. Les projets de recherche mis en œuvre dans le cadre de cette

plateforme regroupent généralement plusieurs chercheurs/chercheuses de différentes disciplines dont certain.e.s viennent du milieu pratique. En tant que plateforme de recherche, la *Ferme éducative* permet d'explorer de nouvelles avenues via des projets de recherche innovante. Au nombre de ceux-ci, nous pouvons citer les trois projets suivants :

- 1- *Mesure et suivi du carbone organique du sol* : L'objectif du projet est de suivre l'évolution de la teneur en carbone organique sur plusieurs saisons de croissance, au fur et à mesure que la biomasse est ajoutée pour améliorer progressivement la santé des sols. À terme, la capacité totale de carbone des sols de la ferme sera déterminée et les données qui en résultent permettront une estimation plus précise de la capacité de séquestration du carbone de sols similaires du Québec et du nord-est.
- 2- *Développement de cultivars de pomme de terre adaptés à l'agriculture biologique et résistants au Phytophthora infestans par l'utilisation de marqueurs moléculaires dans un processus de sélection végétale participative* : En collaboration avec le Consortium de Recherche sur la Pomme de Terre du Québec, le projet de recherche vise à travailler avec les agriculteurs pour développer et tester des races biologiques de pommes de terre résistantes aux parasites et adaptées aux climats froids.
- 3- *Le projet CANberries* : Ce projet de recherche expérimentale vise à développer et intégrer des technologies agrivoltaïques et aérauliques dans une serre solaire passive (AAPG) avec des stratégies de production végétale optimisées pour produire des framboises hors saison dans des conditions de faible luminosité et de froid au Canada. Chaque sous-composant innovant du concept AAPG cible un défi spécifique de la production de baies tout au long de l'année et fonctionne en symbiose : conditions de croissance optimales, faible consommation d'énergie, gestion circulaire de l'eau.

De manière générale, sur le plan du financement de la recherche, nous comptons un portefeuille très diversifié et avons réussi à augmenter considérablement notre niveau de financement externe qui a atteint plus de 4.3 M \$ en 2023-2024. Nos chercheuses et chercheurs ont obtenu du financement des trois conseils fédéraux (CRSH, CRSNG, IRSC), des Fonds de Recherche du Québec et de la Fondation Canadienne pour l'Innovation. Nous avons obtenu des contrats de recherche importants avec les ministères fédéraux et provinciaux et notamment avec l'Agence Spatiale Canadienne, l'Agence Canadienne de Santé Publique, Agriculture et Agroalimentaire Canada, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et la National Science Foundation.

Nos jeunes chercheuses et chercheurs ont obtenu plusieurs subventions de recherche des agences fédérales et des FRQ : Savoir, Développement Savoir, Découverte, Projets de recherche en équipe du FRQNT. Par ailleurs, nous avons maintenu un niveau de financement interne équivalent à plus de 200 000 \$ en offrant des opportunités de financement de la recherche multidisciplinaire, en plus de l'ajout d'un programme de financement pour les étudiant.e.s au deuxième cycle. Nous avons obtenu une subvention CRSH Institutionnelle (2022-2025) qui nous a permis de mettre en place et de pérenniser un fonds de démarrage pour les jeunes professeur.e.s en début de carrière.

Toutes ces réalisations sont possibles grâce au soutien précieux de notre Bureau de la recherche et des études supérieures qui continue à offrir des services importants aux chercheuses et aux chercheurs dans la préparation de leurs demandes de subvention et dans la gestion de leurs fonds de recherche.

Le Bureau de la recherche utilise la subvention annuelle du programme Fonds de soutien à la

recherche (FSR) du gouvernement fédéral pour renforcer l'infrastructure de recherche de l'Université. Ainsi, la subvention 2023-2024 du FSR a été allouée aux cinq catégories de dépenses suivantes : installations de recherche; ressources pour la recherche, gestion et administration de la recherche; exigences réglementaires et accréditation; et propriété intellectuelle et mobilisation des connaissances.

En effet, la mobilisation des connaissances est un élément important de notre plan stratégique de recherche. Notre service des Communications joue un rôle clé dans le maintien de la visibilité de nos chercheuses et chercheurs notamment auprès des médias. Nous avons développé des partenariats avec des réseaux de mobilisation des connaissances notamment : *Research Impact Canada*, *Yaffle*. L'Université est également partenaire de la plateforme *The Conversation* qui permet de diffuser les résultats de recherche à un large public.

Dans cet ordre d'idées, l'Université Bishop's offre un programme de certificat d'études supérieures de 12 semaines sur la *Mobilisation des connaissances* qui est offert pendant l'année académique. Il comprend un stage de six semaines au cours duquel les étudiants inscrits mettent en pratique leurs apprentissages et développent leurs compétences sur le terrain au sein de la communauté. Les problèmes et les objectifs de recherche sont élaborés en collaboration avec les membres de la communauté et nos partenaires afin d'assurer qu'ils sont significatifs autant pour eux que pour la recherche. Toutes ces initiatives institutionnelles s'ajoutent aux efforts importants de réseautage et de mobilisation des connaissances déployés par nos chercheuses et chercheurs.

Enfin, il convient de souligner que la réussite de nos chercheuses et chercheurs profite également à nos étudiant.e.s. En ce sens, une grande partie des fonds de recherche obtenus contribue à offrir des contrats de recherche aux étudiant.e.s du premier et du deuxième cycle. Ainsi, pour le cycle de 2023, des bourses et des contrats de recherche totalisant près de 1,400,000 \$ ont été offerts aux étudiants. Pour le cycle de 2024, ce montant avoisine 1,900,000 \$ soit un taux de croissance 35,7%.

Nos étudiant.e.s peuvent ainsi bénéficier d'une formation en recherche dès les premières années de leur parcours, ce qui contribue à augmenter leur compétitivité et leurs chances de poursuivre des études supérieures. Notre engagement envers la recherche vise aussi à mieux servir nos étudiant.e.s en leur offrant une excellente formation au premier cycle et au deuxième cycle ainsi qu'un meilleur tremplin soit vers des études au troisième cycle ou vers le marché du travail.

RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT POUR L'ANNÉE 2024-2025

1. DÉVELOPPEMENT ET ADOPTION DU NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE 2025-2029

Le plan stratégique actuel de l'Université arrivant à son terme (ce dernier couvrait la période 2019-2024), l'Université Bishop's a débuté les travaux qui la mèneront à l'adoption de son prochain plan stratégique. L'institution accordera une grande priorité à cette démarche, dans l'objectif de procéder à l'adoption de ce nouveau plan à la fin de l'année académique 2024-2025. L'ensemble de la communauté de Bishop's sera appelé à participer et à contribuer à ce processus sous différentes formes et à des étapes variées, que ce soient les divers membres du personnel, la population étudiante, les personnes diplômées, les partenaires externes et les membres du Conseil des gouverneurs.

2. RÉVISION DU MODÈLE DE PRESTATION DE LA MISSION D'ENSEIGNEMENT DE L'UNIVERSITÉ AFIN D'ASSURER LA PÉRENNITÉ DE L'INSTITUTION

L'Université Bishop's vivra malheureusement en 2024-2025 son premier déficit après de nombreuses années d'équilibre budgétaire. Cette situation est essentiellement reliée à deux facteurs : les mesures annoncées par le gouvernement québécois à l'automne 2023 concernant les frais de scolarité applicables aux étudiants canadiens et internationaux et leur impact sur l'attractivité de Bishop's auprès de ces derniers, et les pertes de revenus de l'université attribuables à la nouvelle politique québécoise de financement des universités, dont les mesures entrent graduellement en vigueur à compter de 2024-2025. Dans ce contexte, une augmentation importante du déficit est également à prévoir pour les prochaines années si aucune action n'est prise, en raison de la croissance des dépenses à un rythme plus rapide que celle des revenus.

Cette réalité entraîne la nécessité, pour l'Université, de revoir son modèle et de repenser la façon d'accomplir sa mission d'enseignement afin d'assurer pérennité à long terme de l'institution et sa capacité à continuer d'offrir une expérience unique à ses étudiant.e.s. Des analyses sont donc en cours et divers comités de travail ont été mis sur pied afin de soutenir l'élaboration d'un plan de redressement et la révision plus globale du mode de livraison des programmes d'études, afin de générer des retombées qui se déclineront à court, moyen et long terme.

3. ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UNE NOUVELLE STRATÉGIE POUR LE RECRUTEMENT ÉTUDIANT

Entre le milieu et la fin des années 2000, l'Université Bishop's a vu ses effectifs étudiants décliner pour atteindre un creux de 1740 inscriptions en 2008-09, niveau auquel notre Université était difficilement viable. Par la suite, au cours de la décennie 2010 jusqu'à l'arrivée de la pandémie, nous avons réussi à inverser cette tendance et à augmenter les inscriptions de façon importante pour atteindre, en septembre 2019, 2 557 inscriptions. Puis, au cours de la pandémie, une baisse d'environ 5% a été observée entre 2020 et 2022, suivie d'une certaine stabilité au cours des deux dernières années.

Un Comité sur le recrutement stratégique a été établi afin d'examiner notre capacité d'accueillir davantage d'étudiant.e.s. Se basant sur la capacité de nos programmes et de nos infrastructures, ses analyses indiquent que nous avons la capacité de recevoir sur notre campus environ 3 000 étudiant.e.s.

Au cours de la dernière année, l'Université a créé la nouvelle fonction de Vice-Principale associée, Recrutement, Marketing et Communications au sein de l'équipe de direction afin de soutenir les efforts en vue de la croissance de l'effectif étudiant.

L'année 2024-2025 sera donc consacrée au développement et au déploiement d'une nouvelle stratégie pour le recrutement étudiant, incluant divers volets ciblant des candidat.e.s en provenance du Québec, des autres provinces canadiennes et de l'international.

4. OUVERTURE DE KWIGW8MNA - CENTRE DE RESSOURCES ET ESPACE DE RENCONTRE POUR LES ÉTUDIANT.E.S AUTOCHTONES

En octobre 2019, l'Université obtenait un financement pour rénover le bâtiment patrimonial et historique « Divinity House », construit il y a 129 ans et évacué depuis plusieurs années en raison de déficiences structurelles. Après un appel d'offres infructueux en raison de la hausse fulgurante des coûts de construction, le budget de ce projet, ainsi que son financement, étaient revus à la hausse en 2023.

Le projet a été nommé « Kwigw8mna », qui signifie « notre maison (à toutes et à tous) » dans la langue Abénaquise.

La vocation du bâtiment sera modifiée pour devenir un espace de rencontre autochtone et un centre de ressources qui inclura un espace de rassemblement privé pour les étudiant.e.s autochtones de l'Université Bishop's et du CÉGEP Champlain. On y trouvera également un appartement qui pourra être utilisé par des aînés autochtones en visite, des bureaux pour les conseillers au support aux étudiant.e.s autochtones et liaison communautaire, des bureaux pour les professeur.e.s et un espace d'exposition pour promouvoir l'histoire et la culture du peuple abénaquis. Le bâtiment comprendra également des bureaux et des salles de conférence à l'usage de certains services ainsi que de tous nos professeur.e.s et étudiant.e.s afin que le bâtiment soit un espace accueillant qui sera ouvert à toutes et tous et qui contribuera à la réconciliation et à la compréhension.

Notre vision consiste à ce que ce Centre devienne non seulement un espace pour les étudiant.e.s autochtones, mais aussi un endroit où autochtones et non-autochtones, ainsi que les membres de la communauté, puissent se réunir pour apprendre ensemble et les uns des autres. Cette vision a été développée sur la base de consultations avec les étudiant.e.s autochtones de l'Université Bishop's et du CÉGEP Champlain, ainsi que des représentant.e.s des communautés autochtones avec lesquelles nous maintenons des relations soutenues, dont les Abénakis.

La plupart des travaux devraient être achevés au cours de l'hiver 2025, pour une ouverture officielle prévue au printemps 2025.

ORIENTATIONS EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS

La nouvelle Politique québécoise de financement des universités a été adoptée par le gouvernement du Québec en 2024. Celle-ci énonce trois grands objectifs ayant pour but d'aligner le financement octroyé aux universités, par le ministère de l'Enseignement supérieur, aux défis actuels du Québec.

La section suivante présente les liens entre les orientations stratégiques de l'Université Bishop's et les objectifs de la Politique de financement :

OBJECTIF 1 : REHAUSSER LE TAUX DE DIPLOMATION DE LA POPULATION QUÉBÉCOISE, PARTICULIÈREMENT DANS LES RÉGIONS NON MÉTROPOLITAINES

L'Université Bishop's accorde une grande priorité à la réussite de ses étudiant.e.s, ce qui contribue à l'objectif du gouvernement de rehausser le taux de diplomation de la population québécoise. Étant située en Estrie, Bishop's se trouve à l'extérieur des régions métropolitaines, ce qui est également aligné avec cet objectif de la Politique québécoise de financement des universités.

L'Université a mis en place de nombreuses mesures pour soutenir la réussite de sa population étudiante. Parmi celles-ci, se trouvent notamment les éléments suivants :

- Services variés en appui aux étudiants incluant services-conseils (soutien psychologique et santé mentale) services d'accessibilité et accommodement ainsi que services de soutien aux étudiant.e.s autochtones;
- Mise sur pied d'un Centre pour la prévention de la violence sexuelle;
- Bureau d'apprentissage expérientiel, qui coordonne l'offre d'expériences pratiques accessibles à l'ensemble de notre population étudiante et lui permettant de relier la théorie de la salle de classe à des situations de la vie réelle;
- Programme ambitieux de rénovation de nos infrastructures, dont les résidences étudiantes, lesquelles constituent un aspect intégral de la mission de l'Université Bishop's et de l'expérience étudiante et contribuent de façon significative au succès de nos étudiant.e.s;
- Service Bishop's International, offrant du soutien et des services aux nouveaux étudiant.e.s internationaux, ainsi qu'à tous les étudiant.e.s de Bishop's qui souhaitent vivre une expérience internationale ou interculturelle à l'étranger ou sur le campus;
- Rénovation récente du Pavillon des services aux étudiant.e.s, facilitant l'accessibilité aux services pour la population étudiante;
- Collaboration avec les universités de la Maple League (Acadia et St. Francis Xavier en Nouvelle-Écosse, Mount Allison au Nouveau-Brunswick), permettant l'enrichissement de l'offre de cours à nos étudiant.e.s et l'organisation d'initiatives collaboratives, tour à tour sur chacun de nos campus, axées sur l'expérience étudiante;
- Travaux en cours pour le développement d'une stratégie d'équité, de diversité et d'inclusion.

De plus, les orientations et objectifs du plan stratégique 2019-2024 de l'Université qui soutiennent plus particulièrement la réussite de ses étudiant.e.s, de façon directe ou indirecte, sont les suivants :

Orientation 1 : Accroître la qualité de nos programmes académiques et de notre modèle d'éducation libérale en promouvant l'innovation et la collaboration interdisciplinaire.

- 1.1. S'assurer que chaque département et programme intègre le développement de compétences spécifiques directement dans leurs cours et programmes ou collabore avec d'autres départements et programmes pour ce faire.
- 1.2. Faire progresser notre culture d'excellence en enseignement en promouvant des pratiques basées sur des données probantes dans l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation.

Orientation 2 : Augmenter les opportunités d'apprentissage expérientiel.

- 2.1. Rendre l'éducation expérientielle essentielle à la manière dont nos étudiants apprennent et s'assurer que tous les étudiants aient la possibilité de participer à une ou plusieurs activités d'apprentissage expérientiel pendant leurs études.

Orientation 3 : Améliorer la qualité, la quantité, la stature et la réputation de la recherche.

- 3.2. Fournir un soutien institutionnel accru pour les étudiants aux cycles supérieurs de Bishop's.

Orientation 4 : Renforcer l'expérience étudiante.

- 4.1. Diversifier et étendre nos ressources en santé mentale en mettant l'accent sur des mesures préventives.
- 4.4. Augmenter le nombre d'étudiants de première année vivant en résidence.

Orientation 5 : Fortifier la vigueur, le dynamisme, la diversité et l'inclusion de la communauté de l'Université.

- 5.4. Renforcer nos relations avec les autres établissements d'enseignement supérieur des Cantons de l'Est qui composent le Pôle régional en enseignement supérieur en Estrie (PRESE), et avec nos partenaires universitaires de la Maple League en favorisant des interactions et des activités interinstitutionnelles accrues pour les étudiants, le corps professoral et le personnel.

Orientation 6 : Préserver et améliorer l'environnement naturel et bâti

- 6.2. Rénover le Centre étudiant et construire une nouvelle résidence étudiante qui améliorera l'expérience des étudiants.

OBJECTIF 2 : RÉPONDRE À LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE, NOTAMMENT DANS LES SERVICES PUBLICS ET LES SECTEURS CONSIDÉRÉS COMME PRIORITAIRES POUR L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE

L'Université Bishop's, par la grande diversité des programmes d'études offerts par ses cinq (5) facultés et écoles, contribue à former les travailleurs et travailleuses de demain qui permettront de répondre aux besoins importants de main d'œuvre dans les services publics et les secteurs considérés comme prioritaires pour l'économie québécoise.

Parmi les orientations et objectifs du plan stratégique 2019-2024 qui soutiennent cet objectif de la politique de financement des universités, on peut noter les éléments suivants :

Orientation 1 : Accroître la qualité de nos programmes académiques et de notre modèle d'éducation libérale en promouvant l'innovation et la collaboration interdisciplinaire.

- 1.1. S'assurer que chaque département et programme intègre le développement de compétences spécifiques directement dans leurs cours et programmes ou collabore avec d'autres départements et programmes pour ce faire.
- 1.3. Promouvoir l'innovation grâce à la collaboration des enseignants et au développement et à la mise en œuvre d'initiatives uniques et de programmes de niche à travers l'Université.

Orientation 2 : Augmenter les opportunités d'apprentissage expérientiel.

- 2.1. Rendre l'éducation expérientielle essentielle à la manière dont nos étudiants apprennent et s'assurer que tous les étudiants aient la possibilité de participer à une ou plusieurs activités d'apprentissage expérientiel pendant leurs études.
- 2.3. Élargir l'offre de stages des programmes COOP et en milieu de travail.

Orientation 4 : Renforcer l'expérience étudiante.

- 4.3. Étendre nos services de transition qui préparent les étudiants à la vie après l'université.

OBJECTIF 3 : CONTRIBUER À LA PROMOTION ET À LA VALORISATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'Université Bishop's, en tant qu'institution d'enseignement universitaire anglophone accueillant des étudiant.e.s s'exprimant dans une grande diversité de langues, entend faire sa part pour contribuer à la promotion et la valorisation de la langue française.

En effet, il est important que toutes les universités, incluant les universités anglophones, participent à former des étudiant.e.s de grands talents pour contribuer à la société québécoise, et que ces derniers demeurent au Québec après leurs études. Pour ce faire, nous travaillons à développer un plan de promotion de la langue française pour les étudiant.e.s non francophones qui contribuera à leur intégration dans la société québécoise. Ce plan vise à accroître significativement les très nombreuses initiatives et le riche éventail d'opportunités qu'offre déjà l'Université Bishop's à ses étudiant.e.s en vue d'augmenter leurs compétences en français et de mieux connaître la culture et la société québécoise. L'engagement financier du gouvernement du Québec au soutien de ce plan sera essentiel à sa réussite.

Par ailleurs, parmi les orientations et objectifs du plan stratégique 2019-2024 qui peuvent contribuer à soutenir cet objectif de la politique de financement des universités, on peut noter les éléments suivants :

Orientation 1 : Accroître la qualité de nos programmes académiques et de notre modèle d'éducation libérale en promouvant l'innovation et la collaboration interdisciplinaire.

- 1.1. S'assurer que chaque département et programme intègre le développement de compétences spécifiques directement dans leurs cours et programmes ou collabore avec d'autres départements et programmes pour ce faire.
- 1.5. Réinventer et revitaliser les sciences humaines afin de s'assurer qu'elles continuent à jouer un rôle essentiel dans le modèle d'éducation libérale de Bishop's basé sur les compétences et les aptitudes.

Orientation 5 : Fortifier la vigueur, le dynamisme, la diversité et l'inclusion de la communauté de l'Université.

- 5.1. Accroître la diversité culturelle et linguistique parmi les étudiants, le corps professoral et le personnel.

PLAN STRATÉGIQUE (2019-2024)

En 2014, notre Conseil des gouverneurs adoptait le premier plan stratégique de l'Université Bishop's couvrant la période de 2013 à 2018. Puis, en 2019, le plan stratégique 2019-2024 était adopté par le Conseil des gouverneurs. Ce dernier articulait notre vision collective, notre mission et nos valeurs, ainsi que nos priorités et objectifs pour cette période.

Notre plan stratégique s'articulait autour de huit grandes priorités :

- 1- Accroître la qualité de nos programmes académiques et de notre modèle d'éducation libérale en promouvant l'innovation et la collaboration interdisciplinaire.
- 2- Augmenter les opportunités d'apprentissage expérientiel.
- 3- Améliorer la qualité, la quantité, la stature et la réputation de la recherche.
- 4- Renforcer l'expérience étudiante.
- 5- Fortifier la vigueur, le dynamisme, la diversité et l'inclusion de la communauté de l'Université.
- 6- Préserver et améliorer l'environnement naturel et bâti.
- 7- Assurer la viabilité financière.
- 8- Intensifier les communications internes et externes.

Ce plan stratégique était le résultat de consultations approfondies et reflétait les contributions et les idées de nombreuses personnes. Il est joint en annexe aux présentes.

En route vers le Plan stratégique 2025-2029

Le but principal d'un plan stratégique étant de guider nos décisions et actions futures, ce dernier doit éclairer la planification globale de l'allocation des ressources de l'Université et guider chacune des unités académiques et administratives dans leurs propres activités de planification.

L'Université Bishop's a donc débuté les travaux qui la mèneront à l'adoption d'ici juin 2025 de son prochain plan stratégique qui couvrira les années 2025 à 2029.



A STRATEGIC FRAMEWORK FOR BISHOP'S UNIVERSITY 2019-2024





PREFACE

The Strategic Framework for Bishop's University articulates our collective vision, mission and values, and sets out our priorities and objectives for 2019-2024.

This ambitious framework is the result of extensive consultation and reflects the contributions and ideas of people across our campus and beyond.

The framework's primary objective is to guide our future decisions and actions. It will inform the overall planning and budget allocations of the University, and it will provide guidance to faculty and staff in all academic and administrative units when undertaking their own planning activities.

The implementation of the framework depends upon engagement and commitment from every sector of the University. It challenges all of us to think strategically about the plans and activities in our own areas, and our roles in translating the priorities into concrete actions.

Guided by the framework, detailed plans will be created in a number of areas, and tools will be developed and used to assess and report on progress.

Annual reports on implementation of the Strategic Framework will be submitted to the Board of Governors, Senate and the wider University community.

OUR VISION

Our goal is to offer Canada's foremost undergraduate education.

We aspire to be the institution of choice for outstanding young people seeking academic excellence in a community that instills curiosity, confidence, courage and a sense of responsibility in its students.

OUR MISSION

At the heart of the Bishop's experience is close interaction between professors and students, within the classroom and beyond, in scholarship, research and creative activity.

We engage our students in their own intellectual and social development by offering programs of study and extracurricular activities that foster curiosity and a life-long interest in and commitment to learning.

We encourage both breadth and depth in our students' academic programs, to equip them to explore and solve complex problems.

We provide a small number of niche research and professional graduate programs, and we recognize that interaction with graduate students can also enhance the undergraduate experience.

We are committed to maintaining our intimate size and residential nature in order to foster the social development of our students, encourage the creation of lasting friendships and engender a true sense of community.

We invite our students, who come from Quebec, elsewhere in Canada, and around the world, to practice the respectful and informed dialogue that sustains democracy, to exercise the rights and responsibilities of good citizenship and to realize their potential for leadership.

OUR VALUES

EXCELLENCE

We value outstanding teaching, research and creative expression, and the pursuit of excellence in all that we undertake. We aim to instill the aspiration and determination to excel in our students and in all other members of our community.

COMMUNITY-FOCUSED

We are a diverse, vibrant, inclusive and collaborative intellectual community of people dedicated to excellence and sustainability. With students from every Canadian province and territory and more than 60 countries, the world meets on our campus. Our small size, attractive natural and built environment in a bilingual community in Quebec provide opportunities for a high degree of engagement and close relationships among faculty, students, staff, alumni and the local community. We adhere to the highest standards of moral and ethical conduct in all activities and relationships.

STUDENT-CENTRED

Bishop's highest priority is to support each of its students in achieving their full potential. As a small, residential, predominantly undergraduate, academically rigorous liberal arts institution supported by engaged alumni, Bishop's is able to provide its students the best possible student experience. Our academic excellence, cross-disciplinary learning environment, rich co-curricular and extracurricular offerings and outstanding student support services equip Bishop's to provide a rare and exceptional experience for its students.

SUSTAINABILITY

We value the natural beauty of our surroundings and the exceptional architectural quality of our built environment.

Bishop's University is located on the traditional territory of the Abenaki people, the original stewards of the land. We are committed to protecting our natural and built environment so that subsequent generations of Bishop's students and the wider community of the Eastern Townships will be able to enjoy them.

We promote sustainability as an overarching principle for all our activities and strategic priorities. Our holistic approach includes a concern for our environment, and a commitment to sustaining our institution through viable financial, cultural and social practices. We seek to integrate principles of sustainability into our academic programs and our individual and institutional activities.

OUR PRIORITIES

- 1. Elevate the quality of our academic programs and our liberal education model by promoting innovation and interdisciplinary collaboration.**
- 2. Expand experiential learning.**
- 3. Enhance the quality, quantity, stature and reputation of research.**
- 4. Enhance the student experience.**
- 5. Enhance the strength, vibrancy, diversity and inclusivity of the Bishop's community.**
- 6. Preserve and enhance the natural and built environment.**
- 7. Ensure financial sustainability.**
- 8. Enhance our internal and external communications**

1. Elevate the quality of our academic programs and our liberal education model by promoting innovation and interdisciplinary collaboration.

A Bishop's University education is a building block for a fulfilling life and a successful career. We prepare our students for graduate and professional studies through excellent academic programming and a learning environment where professors and staff give students the personal attention they need.

In addition to expertise in a chosen field of study, Bishop's liberal education model ensures that students develop key skills and competencies that will stand the test of time and prepare them for not only for their first job but also for their fifth job, and jobs that have yet to be invented.

To accomplish this, we will develop strategic actions plans in each Division of the University in order to:

- 1.1** Ensure that every department and program incorporates the development of specific skills and competencies directly into their courses and curricula or collaborates with other departments and programs to do so.
- 1.2** Advance our culture of teaching excellence by promoting evidence-based practices in teaching, learning and assessment.
- 1.3** Promote innovation through faculty collaboration and the development and implementation of unique initiatives and niche programs across the University.
- 1.4** Improve and enhance Indigenous academic programming across the campus.
- 1.5** Reimagine and revitalize the humanities in order to ensure that they continue to play an integral part in Bishop's skills and competence-based liberal education model.
- 1.6** Ensure that Science will take full advantage of the University's recent infrastructure investments, the higher government funding and the increasing popularity of STEM fields among students.
- 1.7** Initiate a process aimed at applying for and achieving international accreditation of the Williams School of Business.

2. Expand experiential learning.

We are committed to providing experiential learning opportunities for all students that reinforce the relationship between their academic and post graduation goals.

To accomplish this, we will:

- 2.1** Make experiential education integral to how our students learn, and ensure that all students have the opportunity to engage in one or more experiential learning activities during their studies.
- 2.2** Create research courses/internships in each department, in which students will be able to work closely with faculty members as research assistants and earn credits for doing so.
- 2.3** Expand COOP and workplace internships.

3. Enhance the quality, quantity, stature and reputation of research.

Bishop's will invest further in an environment that supports scholarly research and creative activity in many different forms. Our Maple League university partners will be our benchmark in terms of research expectations, funding and number of Canada Research Chairs. Undergraduate and graduate students will be meaningfully engaged in research of all kinds.

To accomplish this, we will develop an action plan to implement the University's Strategic Research Plan and:

- 3.1** Create new academic space for faculty and student research activities for all disciplines which will promote collaboration and act as a hub for research and innovation at Bishop's.
- 3.2** Provide increased institutional support for Bishop's graduate students.
- 3.3** Support our researchers in disseminating their research and creative and scholarly activities as part of a University-wide communications strategy.

4. Enhance the student experience.

Bishop's has a proud tradition of providing a safe, healthy and enriching student experience. We will continue building a transformative student life experience for our students with the goal of enhancing active citizenship and autonomy in our students.

To accomplish this, we will:

- 4.1** Diversify and expand our mental health resources with a focus on preventative measures.
- 4.2** Continue to pursue our efforts to prevent sexual violence.
- 4.3** Expand our transitioning services which prepare students for life after university.
- 4.4** Increase the number of first-year students living in residence.
- 4.5** Expand student and residence life programming.
- 4.6** Enhance the creative and performing arts as a core element of a creative campus.
- 4.7** Increase athletic opportunities (varsity, intramural and recreational) for the campus and wider community, and advocate for measures to promote parity in inter-university sport in Quebec and Canada.

5. Enhance the strength, vibrancy, diversity and inclusivity of the Bishop's community.

Living, learning and working with people from diverse backgrounds offers opportunities for personal and institutional growth and innovation. A renewed commitment to increased diversity and enhancing our already strong sense of community will also enrich the student experience.

To accomplish this, we will:

- 5.1** Increase the cultural and linguistic diversity among students, faculty and staff.
- 5.2** Increase the number of Indigenous students and the support for them, and enhance our commitment to reconciliation by creating opportunities to learn with and about Indigenous Peoples.
- 5.3** Meet accessibility standards in new buildings and, whenever possible, in those being renovated.
- 5.4** Strengthen our relationships with the other institutions of higher learning in the Eastern Townships that compose the Pôle régional en enseignement supérieur en Estrie (PRESE), and with our Maple League university partners by promoting increased inter-institutional student, faculty and staff interactions and activities.
- 5.5** Contribute to preserving the vitality of the English-speaking community of the Eastern Townships.

6. Preserve and enhance the natural and built environment.

Bishop's University's campus includes 550-acres of natural habitat and built environment. By being responsible stewards of this land, we will ensure that our campus remains a home for wildlife and a haven for recreation. We will protect our natural areas so that subsequent generations of Bishop's students and the wider community of the Eastern Townships will be able to enjoy them. We will protect and care for one of Canada's most attractive campuses by updating and implementing the 2012 Rose/Van Valkenburgh Master Plan. The Plan articulates an enduring and sustainable vision while at the same time being a living document which can evolve as circumstances change and opportunities arise.

To accomplish this, we will:

- 6.1** Renovate our iconic buildings, Divinity House (to become a meeting space and resource centre for Indigenous students) and McGreer.
- 6.2** Renovate the Student Centre and build a new student residence that will enhance the student experience.
- 6.3** Build an educational farm on campus to support the Sustainable Agriculture and Food Systems program that will provide experiential learning opportunities for our students.
- 6.4** Redesign the Coulter Field entrance to make it dignified and pedestrian-friendly.
- 6.5** Redesign the roadways in order to reduce significantly the presence of cars in the heart of the campus.
- 6.6** Create a cohesive and collegial sense of community on campus through uniform and signature elements of urban furniture, signage and lighting.
- 6.7** Develop an ambitious sustainable development plan that will contribute to sustaining human wellbeing and the natural environment locally as well as globally by contributing to the fight against climate change



7. Ensure financial sustainability.

Financial sustainability is the foundation upon which our academic programs and student services are based. We will support our strategic priorities while being financially responsible.

To accomplish this, we will:

- 7.1** Grow and optimize enrollment by creating a Strategic Enrollment Management Plan that establishes targets for the number and mix of our student population (Quebec vs. Rest of Canada, international vs. Canadian; undergraduate vs. graduate).
- 7.2** Dedicate resources to sustaining our infrastructure and reducing the accumulated deficit while operating with balanced budgets.
- 7.3** Build greater fundraising capacity and nurture an alumni and donor base that will be pivotal to the financial success of Bishop's while increasing annual and estate giving, and significant donations toward securing financial support for major projects (e.g. the Indigenous Student Centre and the women's varsity hockey program), growing the endowment and laying the groundwork for the next capital campaign.
- 7.4** Sustain our investments in government relations in order to advocate effectively for a reduction in the funding gaps between Bishop's and the other small Quebec universities.

8. Enhance our internal and external communications.

The University has made significant progress in the last several years yet public knowledge about Bishop's remains limited. We have a very positive story to tell and we will work to communicate our story more effectively internally and externally.

To accomplish this, we will:

- 8.1** Develop and execute a communication strategy that will enhance the awareness and understanding of events, policies and governing structures amongst members of the University community.
- 8.2** Improve coherence, consistency and effectiveness in the marketing and branding of the University to domestic and international audiences.
- 8.3** Collaborate with our Maple League university partners, to promote the benefits of our educational model.

